Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Actualités OFS

20 Situation économique et sociale de la population

Neuchâtel, 01.2008

Egalité entre femmes et hommes: la Suisse en comparaison internationale

Un choix d'indicateurs d'égalité dans les domaines de la formation, du travail et de la politique

Renseignements:
Katja Branger, OFS, Section Analyses socio-économiques, tél.: +41 32 713 63 03
e-mail: Katja.Branger@bfs.admin.ch

Commandes:
N° de commande: 906-0700
Tél.: +41 32 713 60 60, Fax: +41 32 713 60 61
E-Mail: order@bfs.admin.ch

Espace de l'Europe
CH-2010 Neuchâtel
www.statistique.admin.ch

Table de matières

Introduction 3

Remarques méthodologiques 4

Formation 5

Activité professionnelle 12

Salaires 24

Travail non rémunéré 26

Représentation politique 30

Conclusion 32

Annexe 33

Introduction

La mondialisation rend de plus en plus nécessaire l'élaboration d'indicateurs comparables au niveau international. Plusieurs grandes organisations (ONU, OIT, Eurostat, OCDE, etc.) proposent des banques de données permettant des comparaisons entre pays. La division statistique de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) a mis en ligne sur Internet, au printemps 2006, une banque de données portant sur des statistiques dites de genre *(Gender Statistics Database)*, qui contient des indicateurs de l'égalité entre femmes et hommes pour des pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie centrale[1]. La demande croissante pour des comparaisons internationales et la récente accessibilité en ligne des données de la banque *Gender Statistics* de la CEE-ONU, après une longue phase de développement, sont les points de départ de la présente analyse. Les indicateurs de l'égalité que nous présentons éclairent quelques aspects de la place de la femme dans notre société et permettent de comparer la situation des Suissesses avec celle des femmes d'autres pays. Ces comparaisons donnent une idée du degré d'égalité atteint en Suisse par rapport à l'étranger.

La banque de données *Gender Statistics* de la CEE-ONU est gérée et alimentée par la Division statistique du secrétariat de la CEE-ONU. Les sources, les définitions et les spécificités des données des différents pays sont documentées pour chaque indicateur. Nous avons sélectionné les présents indicateurs en fonction de leur contenu, mais également dans un souci de pragmatisme. Voici les principaux critères retenus:

- la pertinence de l'indicateur pour la mesure de l'égalité entre les sexes,
- la disponibilité des données pour la Suisse,
- l'actualité des données disponibles, pour la Suisse en premier lieu et pour les autres pays ensuite.

Après quelques remarques méthodologiques sur les difficultés de procéder à des comparaisons statistiques entre pays, nous présentons quelques indicateurs consacrés aux domaines suivants: formation, vie active, salaires, nombre d'heures de travail rémunéré et non rémunéré et représentation politique. Dans notre conclusion, nous évoquons encore une fois quelques aspects qui font la spécificité de la Suisse.

La méthode

Elaboration des comparaisons: à partir des données les plus récentes disponibles pour la Suisse, nous procédons d'abord, pour les indicateurs choisis, à une comparaison internationale de la situation actuelle. Nous examinons ensuite l'évolution de la situation dans un laps de temps le plus long possible.

Choix des indicateurs: sachant que les données disponibles varient considérablement d'un pays à l'autre, nous appliquons les critères de sélection suivants: pertinence de l'indicateur pour mesurer l'égalité entre femmes et hommes, puis disponibilité des données pour la Suisse, aussi récentes que possible et remontant le plus loin possible dans le temps en Suisse et dans la majorité des autres pays. En l'absence pour certains pays de données pour l'année considérée, nous prenons en compte les éventuelles données de l'année précédente ou de l'année suivante (écart de +/- un an au maximum).

Représentation graphique: de manière générale, nous utilisons des cartes pour représenter la situation actuelle et des graphiques pour illustrer l'évolution dans le temps. Dans ces derniers, les valeurs positives représentent une hausse et les valeurs négatives une baisse de l'indicateur pendant la période considérée. Seuls sont représentés les pays pour lesquels nous avons des données. Le modèle cartographique utilisé ne permet pas de représenter les Etats-Unis, le Canada, le Tadjikistan et le Kirghizistan, trop éloignés de l'Europe. Les données de ces pays figurent cependant dans les tableaux en annexe. Les notes relatives aux particularités de certains pays (différence de définition, année retenue, etc.) et les sigles des pays figurent dans l'annexe.

Tableaux de l'annexe: ces tableaux livrent les chiffres précis relatifs aux cartes et aux graphiques. Ils figurent également sur le portail statistique, où ils sont régulièrement mis à jour: www.equality-stat.admin.ch

[1] www.unece.org > Statistical Data On-Line > Gender Statistics

Remarques méthodologiques

L'établissement de comparaisons internationales à partir de données statistiques est une entreprise complexe. Quelques-uns des problèmes rencontrés sont évoqués ci-dessous.

L'utilité d'une banque de données statistiques dépend en grande partie de l'actualité des données qu'elle contient. Une banque de données qui n'est pas régulièrement mise à jour perd de son intérêt et finit par ne plus remplir sa fonction. Pour disposer de données actuelles, il faut d'abord définir avec les pays la fréquence et les modalités de livraison des données. L'organisme chargé de gérer la banque doit par ailleurs disposer de suffisamment de personnel.

Les processus de validation et d'interprétation des données sont étroitement liés entre eux. Lorsque des valeurs manquent de vraisemblance ou présentent des discordances, il faut se demander si cela ne cache pas un problème d'ordre méthodologique. Dans la négative, on s'interrogera sur l'interprétation à donner à ces valeurs. De nombreuses précisions sont apportées dans les notes à propos des définitions et des méthodes utilisées. Ces notes sont importantes et doivent être prises en considération. Les particularités nationales compliquent le traitement des données et leur interprétation. Il serait bon que les commentaires purement descriptifs qui accompagnent les données se complètent d'analyses comparatives qui fassent ressortir les différences et les analogies. Cela exige cependant une bonne connaissance des réalités du pays et la possibilité d'effectuer des analyses croisées entre plusieurs indicateurs. Les disparités observées peuvent en effet résulter de différences structurelles (p. ex. de la composition des branches économiques) ou découler de mesures de régulation ou de prestations de l'Etat. Elles peuvent s'expliquer aussi par des différences dans les conditions sociales et les échelles de valeurs des différents pays.

Dans son ouvrage *Les mécomptes du chômage* (Paris, Bayard, 2002), Margaret Maruani présente un exemple de différence entre pays qui s'explique par des raisons méthodologiques. Il s'agit du cas du Royaume-Uni qui, contrairement à la plupart des pays, présente des taux de chômage plus faibles chez les femmes que chez les hommes. Les recherches de l'auteure ont montré que l'octroi d'indemnités de chômage est soumis dans ce pays à des conditions très strictes: les chômeurs sont tenus d'accepter immédiatement tout poste de travail proposé. Cette condition pose un problème surtout aux mères, qui ont du mal à trouver en quelques heures ou en quelques jours une solution pour la garde de leurs enfants. En conséquence, toutes les femmes qui ne peuvent, pour des raisons familiales, accepter immédiatement un travail sont rayées des statistiques britanniques du chômage. De telles spécificités sont parfois difficiles à mettre en lumière, de sorte qu'il faut toujours faire preuve d'une grande prudence dans l'interprétation des différences entre les pays.

La représentation d'indicateurs comparatifs entre pays pose par ailleurs des problèmes à la fois techniques et méthodologiques: quels types de graphiques choisir pour représenter un maximum d'informations sur un maximum de pays, sans que la lisibilité et l'intelligibilité des données en souffre? Faut-il donner la préférence à des représentations cartographiques?

Toutes ces difficultés ne remettent aucunement en cause l'utilité des banques de données internationales. Celles-ci représentent un outil très important pour un vaste cercle d'utilisateurs. La présente analyse constitue une première tentative d'éclairer, sur la base d'une nouvelle banque de données, quelques aspects de l'égalité entre femmes et hommes en comparaison internationale.

Formation

Pourcentage de filles au degré secondaire II

Le niveau de formation est un facteur déterminant du succès dans la vie. Le fait d'avoir une bonne formation ouvre bien des portes, facilite la vie de tous les jours et simplifie généralement l'entrée dans la vie active. Les filles représentent environ la moitié des élèves au degré secondaire II[2] et ce dans tous les pays; leur part se situe entre 47,1% et 51% dans les pays du nord et de l'ouest de l'Europe. En Suisse, 47,4% des élèves de ce niveau sont des filles.

Dans la quasi-totalité des pays du nord et de l'ouest de l'Europe, l'écart entre les sexes s'est encore réduit au secondaire II de 1995/1996 à 2003/2004. Le pourcentage de filles a augmenté de 1,5 point en Suisse durant cette période. L'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas ont également enregistré de légères augmentations, qui se sont échelonnées entre de 1,3 et 2,2 points. A l'inverse, le pourcentage de filles a légèrement reculé (-0,9 point) en Italie, où le rapport entre les deux sexes demeure très équilibré. On relève des baisses plus marquées en Suède (-3,5 points) et en Finlande (-4 points), où la population féminine dépasse toujours de peu la barre des 50%.

Elèves de sexe féminin au degré secondaire II, en 2003/04 **C 01**

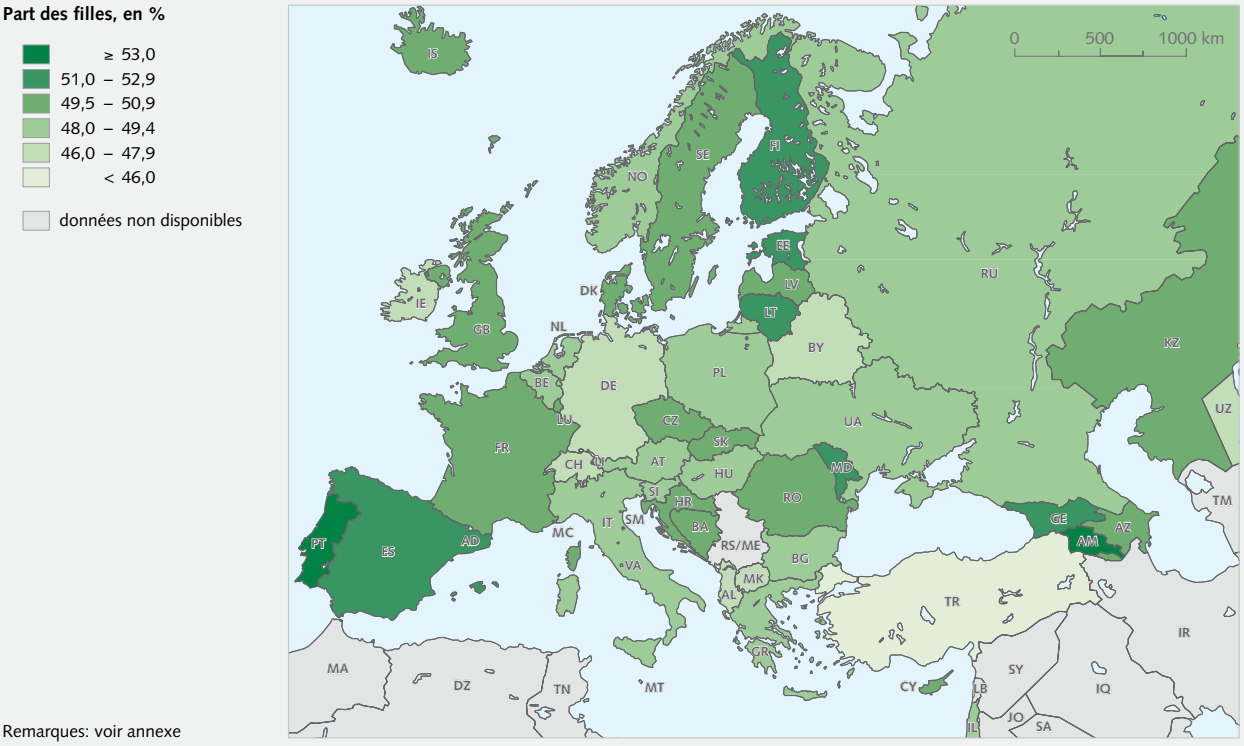

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

[2] Le degré secondaire II comprend les écoles préparant à la maturité gymnasiale ou professionnelle, les écoles de culture générale et la formation professionnelle.

Evolution de la part des élèves de sexe féminin au degré secondaire II, 1995/96–2003/04 **G 1**

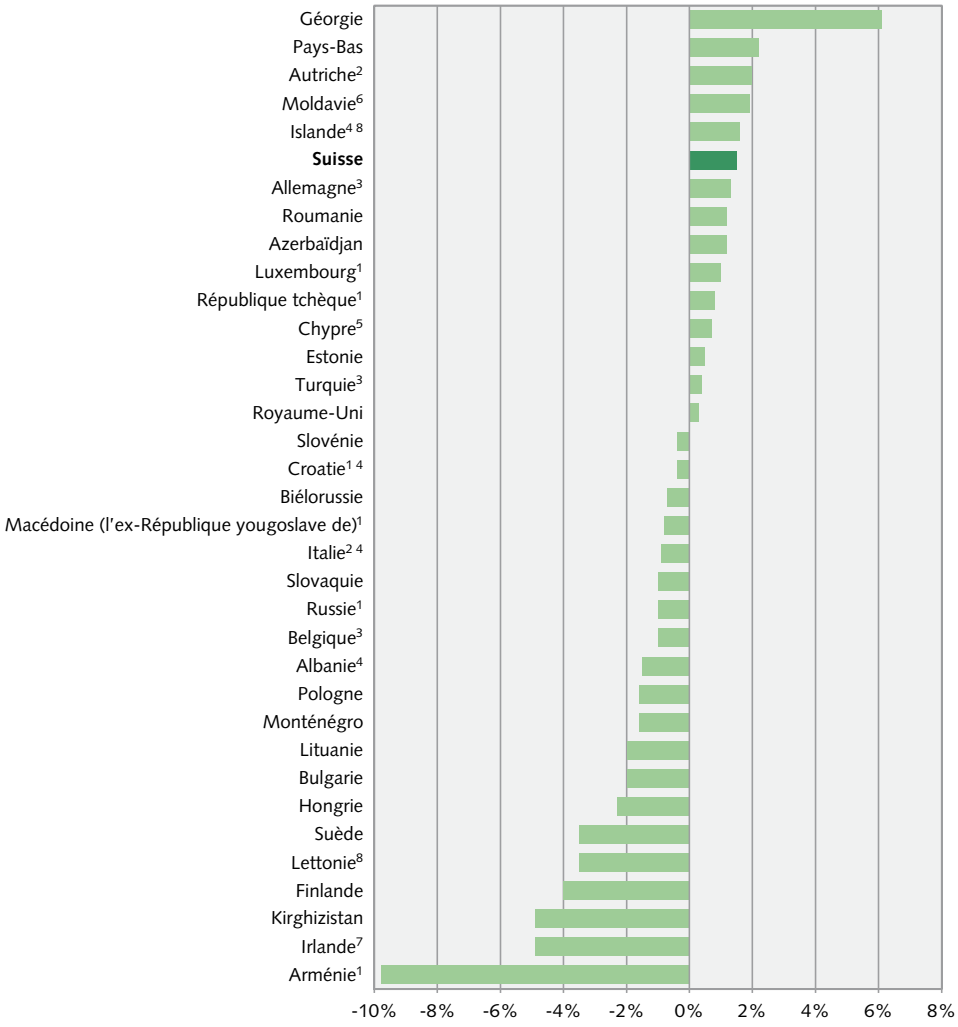

[1] 2003/04: les données se réfèrent à 2002/03.
[2] 1995/96: les données se réfèrent à 1994/95.
[3] 1995/1996: les données se réfèrent à la classification ISCED 1976.
[4] Les données se réfèrent au niveau 3 de la classification ISCED 1997.
[5] Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
[6] Couverture géographique: la région de Transnistrie est exclue depuis 1993.
[7] 1995/1996: les données se réfèrent au niveau 3 de la classification ISCED 1997.
[8] 1995/1996: les données se réfèrent au niveau 3 de la classification ISCED 1976.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Définition: le degré secondaire II correspond aux niveaux 3 et 4 de la classification ISCED 1997 (International Standard Classification of Education): maturité gymnasiale, maturité professionnelle, école de culture générale et formation professionnelle. Le degré tertiaire n'est pas inclus.

Personnes diplômées des hautes écoles

Dans la plupart des pays du nord et de l'ouest de l'Europe, le pourcentage de femmes dépasse celui des hommes parmi les personnes diplômées d'une haute école (ISCED 5A). La part des diplômes décernés à des femmes atteint même de 58,5% à 63,1% en Suède, en Irlande, au Danemark et en Finlande. Chez nos voisins latins aussi, les femmes sont majoritaires parmi les nouveaux diplômés des hautes écoles (Italie: 58,1%, France: 56,9%). La situation est équilibrée en Allemagne (49,9%) et en Autriche (50,3%). En Suisse, la proportion de femmes parmi les personnes diplômées est encore relativement faible, avec 43,9%. Celle-ci a cependant fortement progressé en quatre ans (+4 points de 2000/2001 à 2003/2004). La Suisse enregistre ainsi l'une des plus fortes progressions de la part des nouvelles diplômées. Sur ce plan, elle n'est devancée que par la Belgique.

Au niveau des doctorats, les femmes sont encore sous-représentées dans la plupart des pays. Font exception, entre autres, l'Italie et la Finlande, où les femmes sont à peu près aussi nombreuses que les hommes. En Allemagne, en Autriche et en France, trois pays limitrophes, les femmes représentent entre 39,0% et 41,7% des doctorants. Avec 36,9% de doctorats décernés à des femmes, la Suisse est à la traîne parmi les pays européens, mais

Degré tertiaire: diplômes des hautes écoles universitaires et spécialisées, en 2003/04 C 02

Part des femmes, en %

- ≥ 65,0
- 60,0 – 64,9
- 55,0 – 59,9
- 50,0 – 54,9
- 45,0 – 49,9
- < 45,0
- données non disponibles

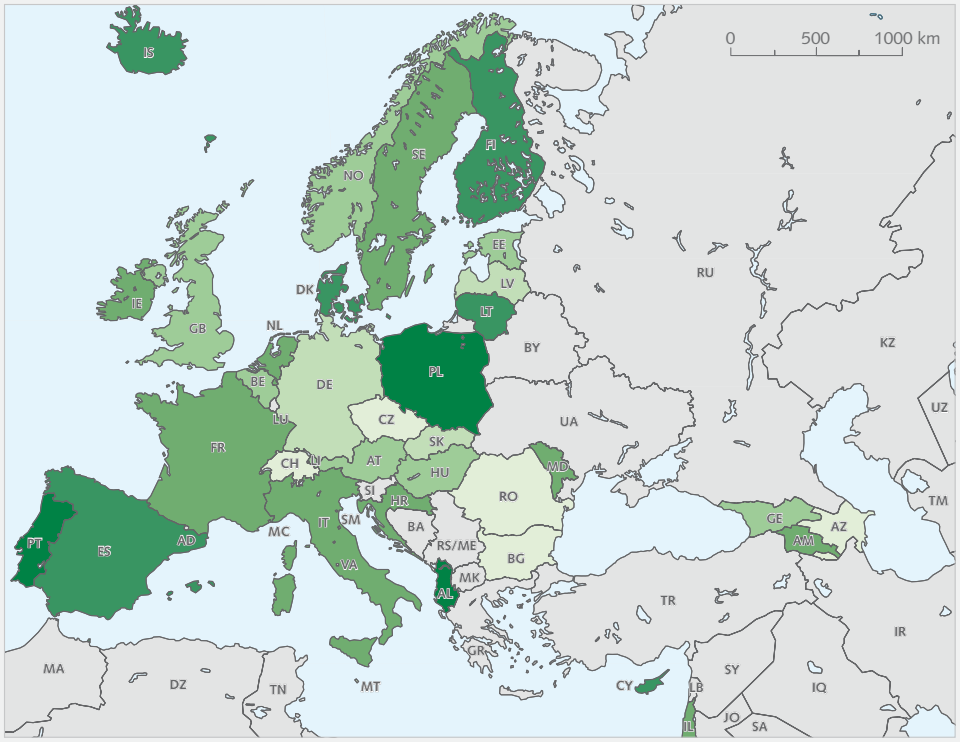

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Degré tertiaire: doctorats, en 2003/04 C 03

Part des femmes, en %

- ≥ 58,0
- 50,0 – 57,9
- 45,0 – 49,9
- 40,0 – 44,9
- 35,0 – 39,9
- < 35,0
- données non disponibles

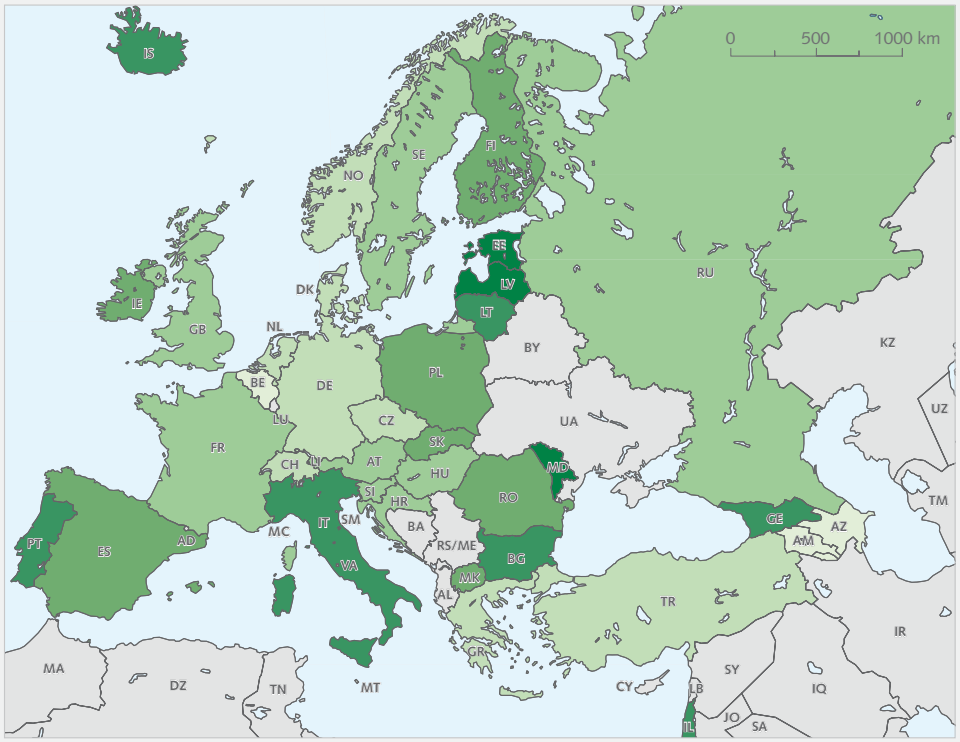

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

elle rattrape son retard (augmentation de 2,4 points de 2000/2001 à 2003/2004). Pour le reste, on relève une progression de la part des femmes parmi les doctorants dans la plupart des pays du nord et de l'ouest de l'Europe. Dans bien des pays, la progression est encore plus forte qu'en Suisse. Seul le Danemark enregistre une baisse du pourcentage de doctorantes (-4 points).

Définition: on entend par diplômé·e·s les étudiantes et étudiants qui ont achevé avec succès, au cours d'une année académique donnée, des études au niveau 5A – hautes écoles universitaires, hautes écoles spécialisées, haute école pédagogiques – ou 6 – doctorat – de la classification ISCED 1997 (International Standard Classification of Education). Le niveau 5A correspond aux programmes d'enseignement supérieur essentiellement théoriques destinés à procurer des qualifications suffisantes pour être admis dans des programmes de recherche de pointe ou pour exercer une profession exigeant des compétences très élevées. Le niveau 6 correspond aux programmes d'enseignement supérieur destinés à procurer les qualifications nécessaires pour travailler dans la recherche de pointe.

Evolution des diplômes au degré tertiaire, 2000/01–2003/04 **G 2**

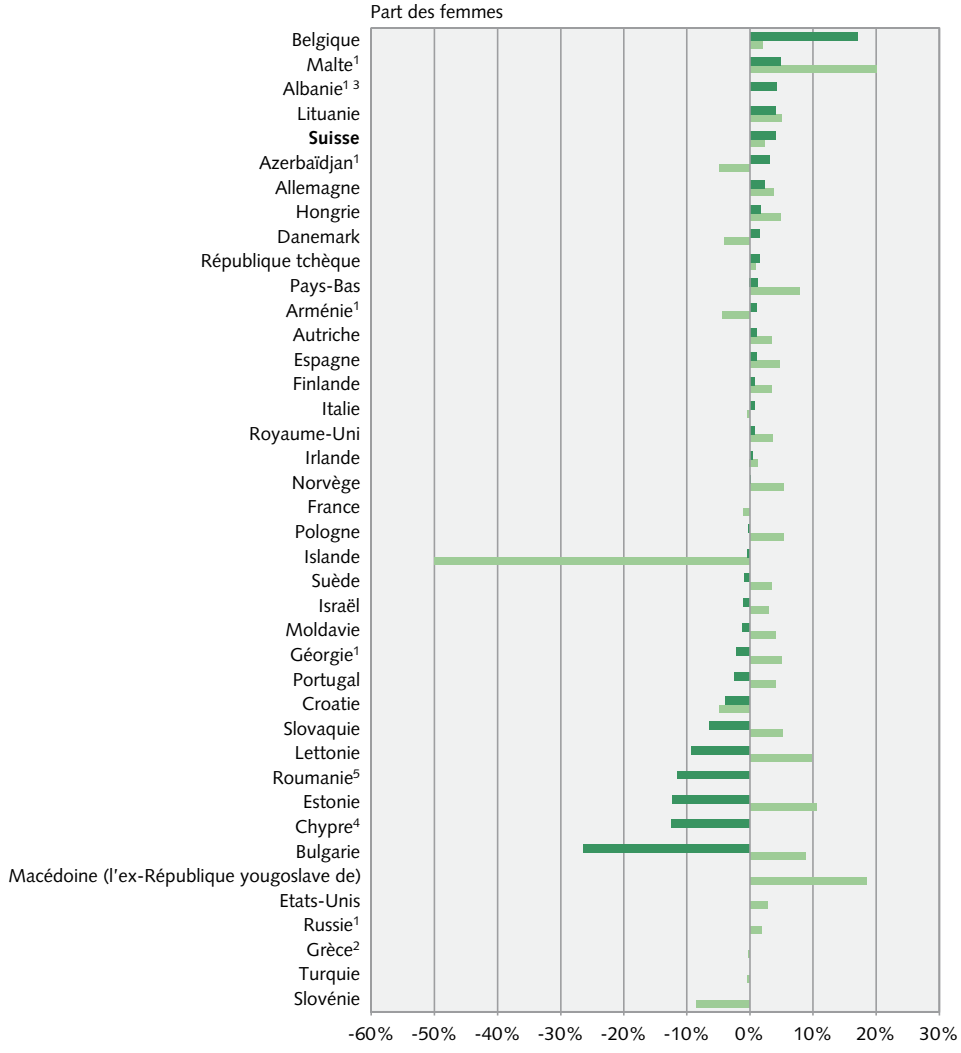

En ordre décroissant des diplômes des hautes écoles universitaires et spécialisées.

Barres manquantes: pas de données disponibles, seule exception la France, où la part de femmes parmi les diplômé·e·s d'une haute école universitaire ou spécialisée en 2000/01 et en 2003/04 était la même (évolution = 0).

[1] 2003/04: les données se réfèrent à 2002/03.
[2] 2000/01: les données se réfèrent à 2001/02.
[3] Niveau 6 de la classification ISCED 1997 n'existe pas.
[4] Le niveau 6 de la classification ISCED 1997 est inclus dans le niveau 5A. Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
[5] 2000/01: les données du niveau 6 de la classification ISCED 1997 ne sont pas disponibles.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Personnel enseignant

Le pourcentage de femmes parmi le personnel enseignant aux différents degrés scolaires constitue un indicateur important de l'égalité entre les sexes. En Suisse, plus on s'élève dans les degrés d'enseignement, plus la part des femmes diminue. Elles sont nettement surreprésentées au degré primaire (77,8%) et sont largement minoritaires parmi les professeurs et autres enseignants des hautes écoles (27,5%). La part des femmes est faible également au degré secondaire (45,6%)[3]. La situation de la Suisse n'est pourtant pas singulière: tous les pays pour lesquels on dispose de données pour ces trois niveaux sont dans le même cas.

Parmi les pays considérés, la Suisse est avant-dernière pour le pourcentage de femmes au degré tertiaire. L'Italie et l'Allemagne comptent proportionnellement davantage d'enseignantes à ce degré (respectivement 32,9% et 33,7%). Dans les pays du nord et de l'ouest de l'Europe, c'est en Finlande (45,4%) et en Suède (41,7%) que les femmes sont les plus nombreuses parmi le personnel enseignant. L'Irlande, la France et la Belgique font également partie des assez bons élèves, avec près de 40% d'enseignantes.

L'évolution enregistrée en Suisse de 1995/1996 à 2003/2004 est positive: le pourcentage de femmes professeurs a progressé de 13,2 points, ce qui équivaut à la plus forte augmentation parmi les 21 pays pour lesquels

Part des femmes dans le corps enseignant au degré primaire, en 2003/04 **C 04**

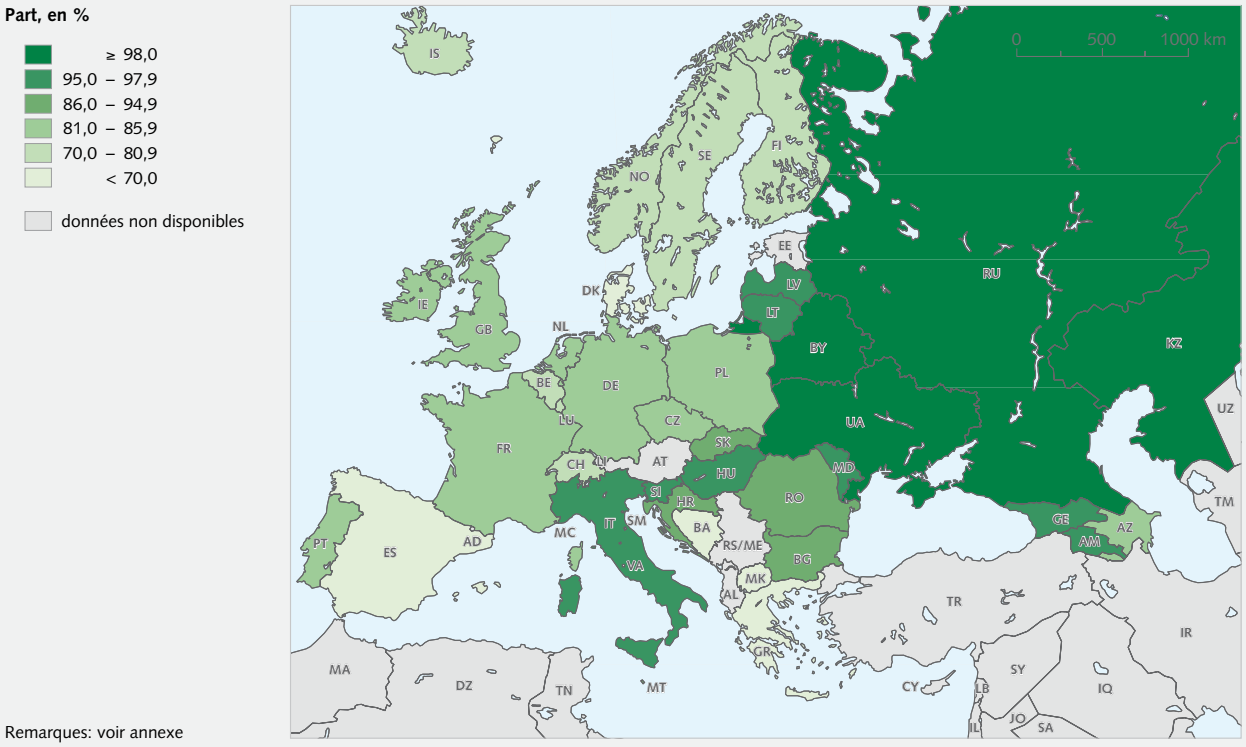

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

[3] Ce taux est en outre surestimé car la statistique n'inclut pas les enseignants des écoles professionnelles, qui sont en majorité des hommes (cf. Office fédéral de la statistique, Statistique des enseignants et du personnel du système éducatif).

Part des femmes dans le corps enseignant au degré secondaire, en 2003/04 C 05

Part, en %

- ≥ 80,0
- 70,0 – 79,9
- 60,0 – 59,9
- 55,0 – 59,9
- 45,0 – 54,9
- < 45,0

données non disponibles

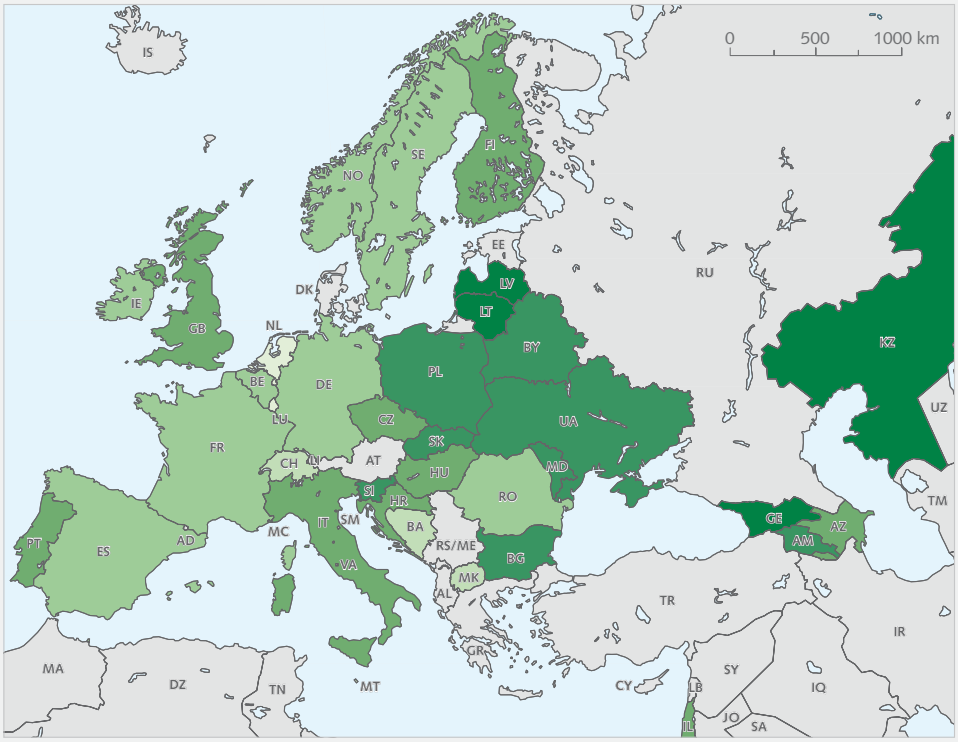

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Part des femmes dans le corps enseignant au degré tertiaire, en 2003/04 C 06

Part, en %

- ≥ 55,0
- 50,0 – 54,9
- 45,0 – 49,9
- 40,0 – 44,9
- 35,0 – 39,9
- < 35,0

données non disponibles

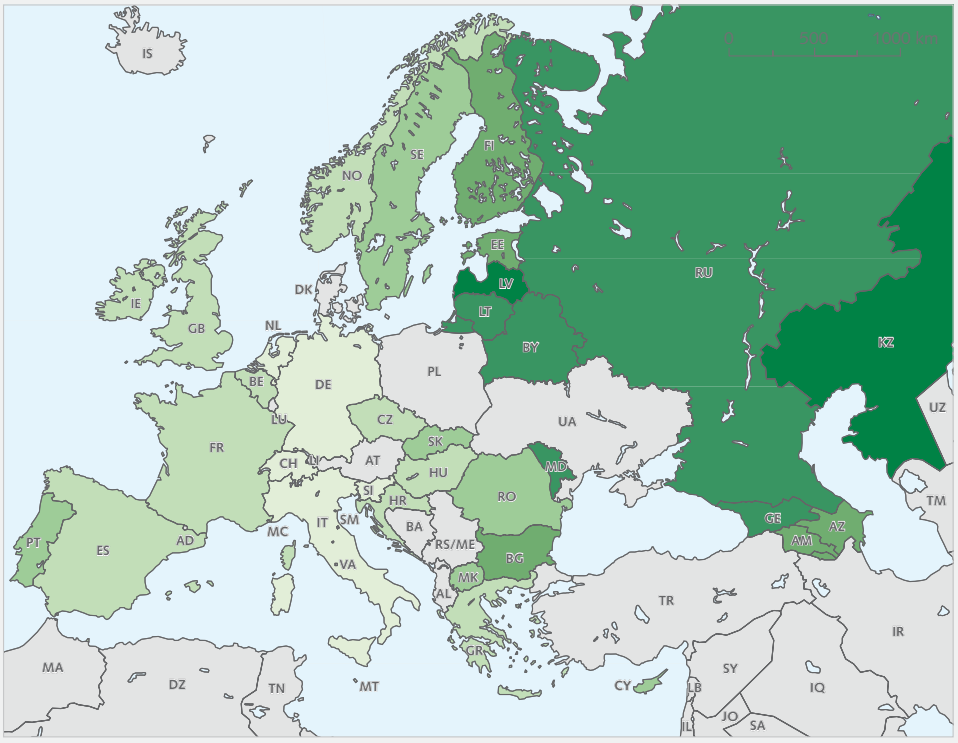

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

on dispose de données remontant suffisamment loin. Cette augmentation résulte entre autres du développement des hautes écoles spécialisées. Quant au secondaire, le pourcentage d'enseignantes y a progressé de 3,7 points et s'approche de la parité entre femmes et hommes. Au degré primaire, où les femmes sont largement majoritaires, le déséquilibre s'est à l'inverse encore renforcé, avec une hausse de 10,9 points de la part des enseignantes.

Définition: les enseignants sont classés selon les niveaux de la classification ISCED 1997 (International Standard Classification of Education). Le primaire correspond au niveau 1, le secondaire aux niveaux 2, 3 et 4, le tertiaire aux niveaux 5 et 6.

Suisse: les données pour le degré tertiaire ne concernent que les niveaux ISCED 5A (hautes écoles) et ISCED 6 (doctorat), mais pas le niveau ISCED 5B (formation professionnelle supérieure).

Evolution de la part des femmes dans le corps enseignant selon le degré d'enseignement, 1995/96–2003/04 **G 3**

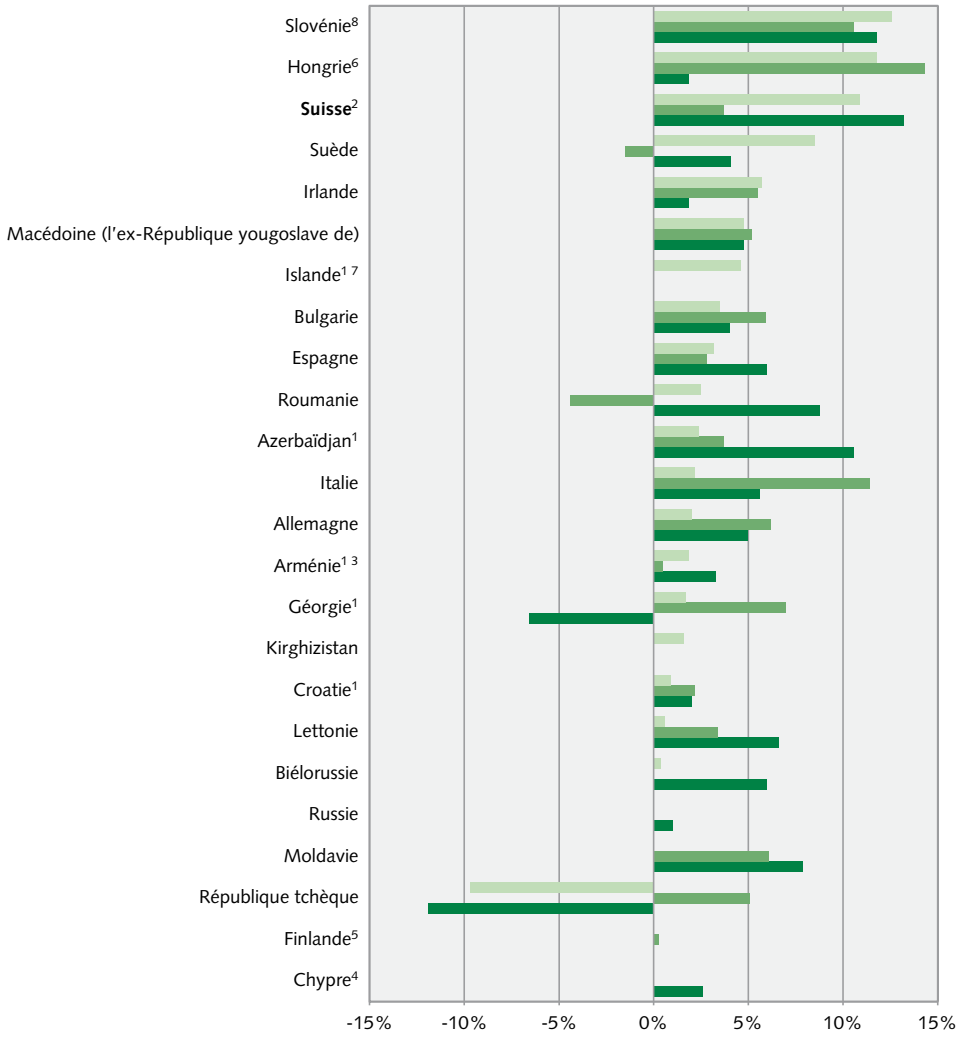

En ordre décroissant du niveau primaire.

Barres manquantes: pas de données disponibles, seules exceptions la Moldavie et la Russie, où la part de femmes au niveau primaire en 1995/96 et en 2003/04 était la même (évolution = 0).

[1] 2003/04: les données se réfèrent à 2002/03.
[2] Les données incluent seulement ISCED 5A et 6, pas ISCED 5B (cf. définition).
[3] Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
[4] 1995:le niveau primaire est inclus dans le niveau secondaire.
[5] 1995/96: les données pour le degré primaire se réfèrent au niveau 1 + 2 de la classification ISCED; les données pour le degré secondaire se réfèrent au niveau 3 de l'ISCED.
[6] 1995/96: le degré primaire correspond aux niveaux 1 + 2 de la classification ISCED; le degré secondaire correspond aux niveaux 3 + 4 de l'ISCED.
[7] 1995/96: les données pour le degré primaire se réfèrent au niveau 1 + 2 de la classification ISCED; 1990/95 – interruption de série: changement de méthode.
[8] 1995/96: le degré primaire correspond aux niveaux 1 + 2 de la classification ISCED; le degré secondaire correspond aux niveaux 3 + 4 de l'ISCED.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Activité professionnelle

Taux d'activité

En Suisse, une part importante des femmes participe à la vie active. Les données de la banque *Gender Statistics* de la CEE-ONU le confirment. Le taux d'activité des femmes de 15 ans ou plus s'élevait en 2005 à 59,3%, contre un taux beaucoup plus élevé pour les hommes de 75,1% (différence de 15,8 points). Par rapport à ses voisins (Autriche, Allemagne, France et Italie), la Suisse connaît le taux d'activité des femmes le plus important. En Europe, seuls le Danemark, la Norvège et l'Islande présentent des valeurs plus élevées[4].

La Suisse se distingue également par la progression du taux d'activité des femmes, qui a augmenté d'environ 10 points de pourcentage depuis 1990. Notre pays n'est ici précédé que par le Luxembourg, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Irlande. Le taux d'activité des femmes a baissé principalement dans les pays situés à l'est de la Suisse, tandis que ceux situés dans le reste de l'Europe affichent plutôt des valeurs stables ou à la hausse pour la période 1990–2005.

Comme les femmes, les hommes présentent en Suisse un taux d'activité relativement élevé. Celui-ci a toutefois reculé de 79,3% à 75,1% depuis 1990. Le taux d'activité masculine a également baissé dans la plupart des pays considérés. Le recul de 4,2 points relevé pour la Suisse place notre pays au milieu du classement.

Dans la quasi-totalité des pays considérés, le taux d'activité était en 2005 légèrement à considérablement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Avec une différence de 15,8 points entre les premiers et les secondes, la Suisse connaît une situation comparable à celle de l'Allemagne ou de l'Autriche. L'écart entre les sexes est nettement plus marqué dans les pays méditerranéens (de 22 à 23 points en Italie, en Espagne et en Grèce), tandis que la France connaît une situation plus équilibrée (différence de 12 points). Cet écart s'est réduit dans un peu plus de trois quarts des pays de 1990 à 2005, de sorte que les taux d'activité des femmes et des hommes se rapprochent. La Suisse (-14,2 points) fait partie des pays où l'écart s'est le plus resserré.

Si le taux d'activité et son évolution reflètent des progrès réjouissants dans l'égalité entre les sexes, ce tableau doit toutefois être quelque peu relativisé.

L'évolution du taux d'activité par groupe d'âges est très différente en Suisse chez les femmes et chez les hommes. Chez les hommes de 25 à 60 ans, la participation à la vie active reste constante à un niveau très élevé, de 90% ou plus. En d'autres termes, la quasi-totalité des hommes de ce groupe d'âges exercent une activité lucrative ou sont à la recherche d'un emploi en Suisse. On relève également un niveau élevé et constant de participation des hommes à la vie active dans les pays limitrophes, à savoir en Autriche, en Allemagne, en France et en Italie. Dans certains de ces pays, le fléchissement du taux d'activité commence à un âge moins élevé qu'en Suisse, par exemple dès 50–55 ans en Italie. Par ailleurs, le taux d'activité des hommes par groupe d'âges n'a guère évolué chez nos voisins de 1990 à 2005. Il en va tout différemment du taux d'activité des femmes. En Suisse, le taux fléchit chez les femmes de 30 à 40 ans, soit à un âge où nombre de femmes mettent au monde et élèvent des enfants (il suit une courbe en M; voir le modèle 1). En 1990, le taux d'activité baissait brusquement chez les femmes de 30 à 34 ans. En 2005, le taux d'activité des femmes reculait toujours pendant cette période, mais dans une moindre mesure. On retrouve ce phénomène en Autriche, même s'il est moins marqué dans ce pays. Les courbes de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne diffèrent de l'évolution en Suisse et en Autriche par le fait que les femmes rechignent davantage à quitter le marché du travail au moment où elles fondent une famille. Le taux d'activité féminin ne recule pas, mais stagne pendant quelques années, avant de repartir à la hausse à partir de 40 ans environ. Dans ces deux pays également, le taux d'activité des femmes est plus bas que celui des hommes.

[4] Le taux d'activité de la population de 15 ans ou plus est influencé par l'âge du passage à la retraite. Il est plus faible dans les pays où l'on entre plus tôt à la retraite et plus fort là où la retraite intervient plus tard. En Suisse, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans s'élève à 74,3%, contre 87,4% des hommes appartenant à ce même groupe d'âges.

C'est dans les pays méditerranéens que la différence entre hommes et femmes est la plus marquée. L'Italie, l'Espagne et la Grèce (modèle 5) connaissent une évolution similaire, avec une baisse nette et définitive du taux d'activité des femmes parvenues à l'âge de fonder une famille. Un autre modèle se présente encore dans les pays du nord (Suède, Norvège, Danemark et Finlande): l'évolution du taux d'activité par groupe d'âges diffère peu entre les sexes. Dans ces pays, le taux d'activité des femmes est aussi élevé et constant que celui des hommes (modèle 3)[5]. Aux Pays-Bas, en Belgique, en France et au Portugal, le taux d'activité des femmes suit également une évolution similaire à celui des hommes, mais à un niveau nettement plus bas (modèle 4). La courbe particulière de la Suisse montre que, dans notre pays, un grand nombre de femmes se retirent de la vie active de manière temporaire, pendant quelques années, pour faire face à leurs obligations familiales. Ce phénomène n'est pas aussi marqué dans les autres pays européens, soit parce que ceux-ci présentent des taux d'activité féminine plus bas, soit parce que les femmes bénéficient de congés de maternité ou de congés parentaux plus longs, et qu'elles n'arrêtent donc pas de travailler. Le fait que les femmes et, en particulier, les mères aient davantage tendance à se retirer du marché du travail en Suisse s'explique par plusieurs raisons, notamment par le manque d'offres de prise en charge des enfants et, plus généralement, par les difficultés à concilier travail et famille.

Définition: la main d'œuvre ou population économiquement active comprend toutes les personnes qui à un moment donné remplissent les conditions pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou parmi les personnes sans-emploi. Emploi: les personnes pourvues d'un emploi comprennent toutes les personnes qui ont dépassé un âge spécifié et qui se trouvaient, durant une période spécifiée d'une semaine ou d'un jour, dans les catégories suivantes: (a) emploi salarié: (a1) personnes au travail: personnes qui, durant la période de référence, ont effectué un travail contre un salaire ou un traitement en espèces ou en nature; (a2) personnes qui ont un emploi mais qui ne sont pas au travail: personnes qui, ayant déjà travaillé dans leur emploi actuel, en étaient absentes durant la période de référence et avaient un lien formel avec cet emploi; (b) personnes indépendantes; (b1) personnes au travail: personnes qui, durant la période de référence, ont effectué un travail en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, en espèces ou en nature; (b2) personnes ayant une entreprise mais n'étant pas au travail: personnes qui, durant la période de référence, avaient une entreprise (entreprise industrielle, commerce, exploitation agricole ou entreprise de services), mais qui n'étaient temporairement pas au travail pour une raison déterminée. Sans emploi: cf. Définition.

[5] Le taux d'activité plus bas relevé en Finlande chez les femmes en âge de fonder une famille s'explique par le fait que les femmes qui prennent un congé d'éducation ne sont plus comptées dans la population active occupée. Dans ce pays, un tel congé peut être pris jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans.

Taux d'activité professionnelle des femmes, en 2005

C 07

Personnes de 15 ans et plus, en %

- ≥ 60,0
- 55,0 – 59,9
- 50,0 – 54,9
- 45,0 – 49,9
- 35,0 – 44,9
- < 35,0

données non disponibles

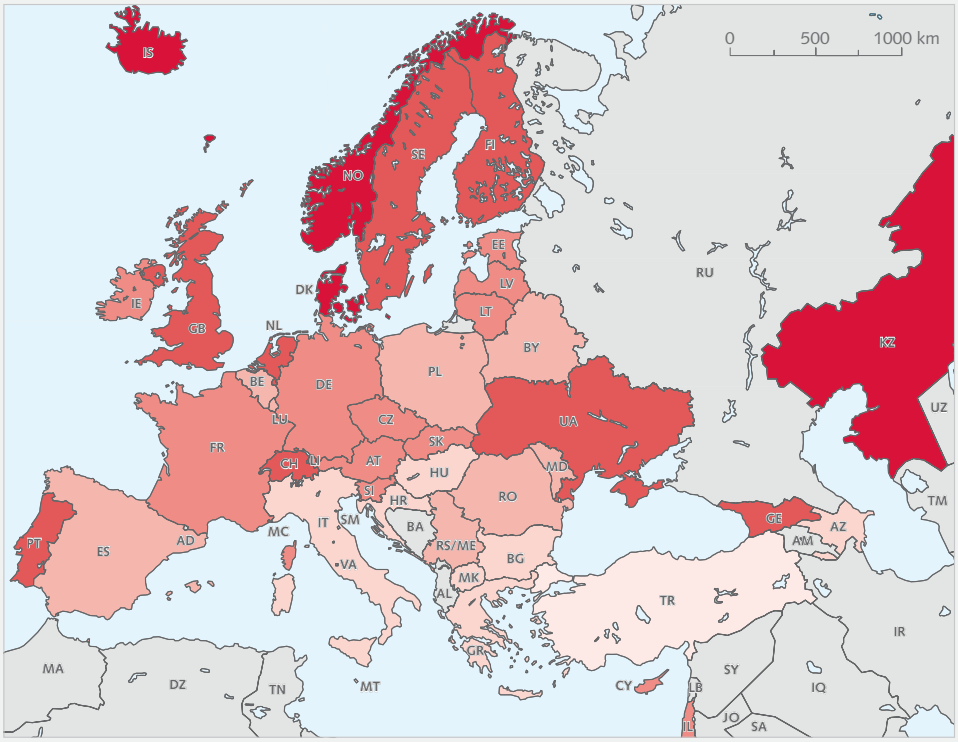

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Taux d'activité professionnelle des hommes, en 2005

C 08

Personnes de 15 ans et plus, en %

- ≥ 75,0
- 70,0 – 74,9
- 67,0 – 69,9
- 64,0 – 66,9
- 60,0 – 63,9
- < 60,0

données non disponibles

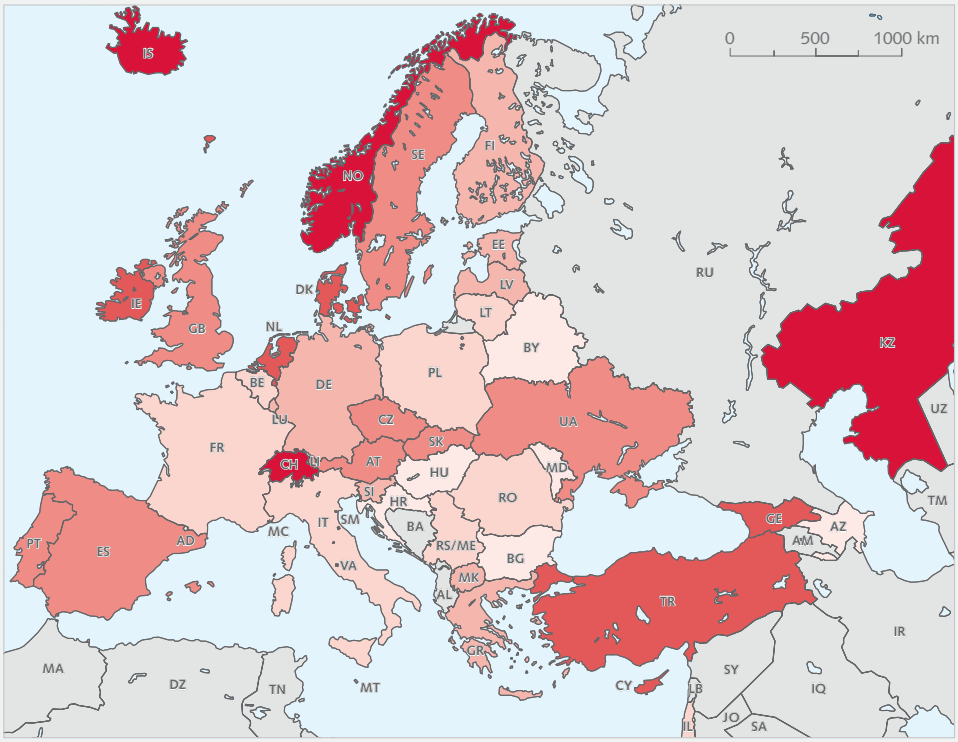

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Evolution du taux d'activité professionnelle selon le sexe, 1990–2005 G 4

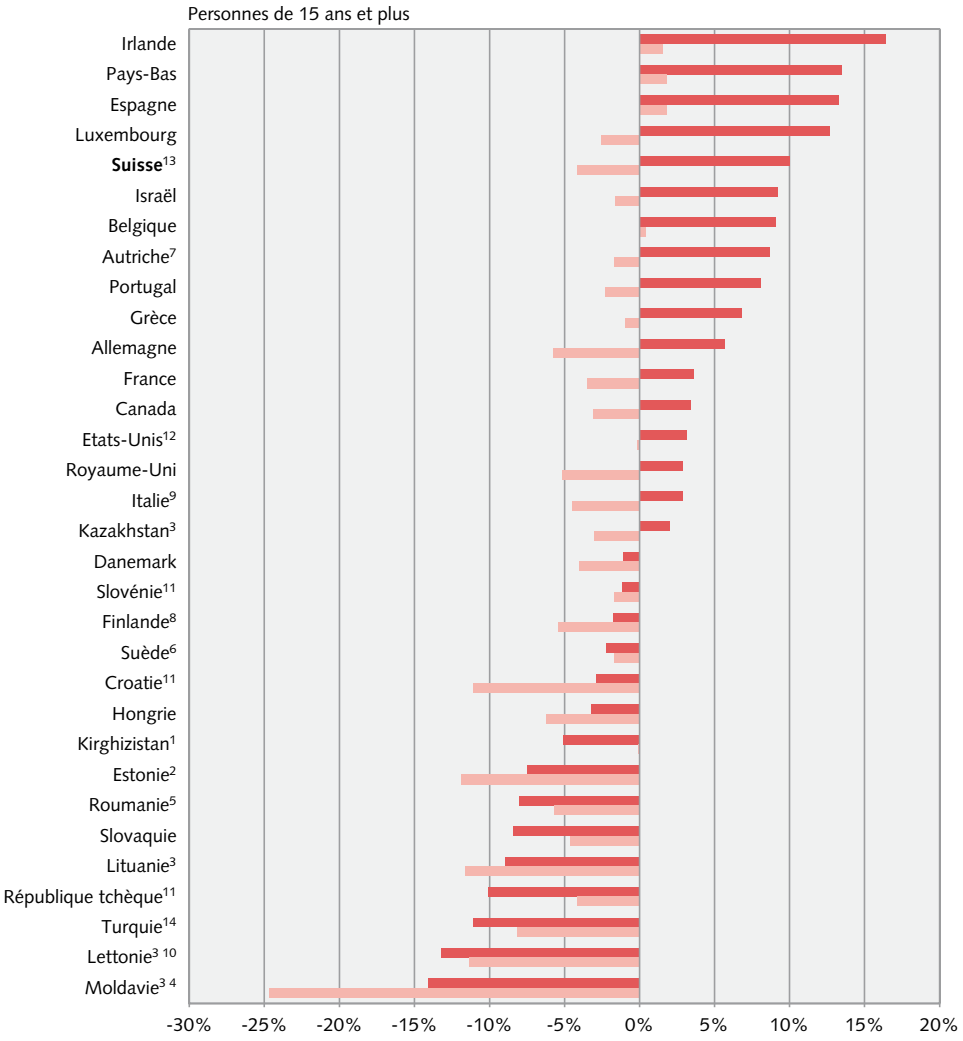

En ordre décroissant des femmes.

[1] 2005: les données se réfèrent à 2004.
[2] 1990: les données se réfèrent à la population de 15 à 69 ans; 2005: les données se réfèrent à la population de 15 à 74 ans.
[3] 1990: les données se réfèrent au recensement 1989.
[4] 2005: la région de Transnistrie et la ville de Tighina ne sont pas incluses depuis 1997.
[5] 1990: estimations officielles de données administratives.
[6] 1990: les données se réfèrent à la population de 16 à 64 ans; 2005: les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.
[7] Rupture de série: depuis 1995 les données du marché de l'emploi sont basées sur les concepts ILO/EUROSTAT; avant 1995 le concept de subsistance était utilisé.
[8] Les données se réfèrent à la population de 15 à 74 ans.
[9] Rupture de série: les séries temporelles de l'enquête italienne sur la population active (EPA) sont homogènes depuis octobre 1992. A cette date, l'EPA a subi des modifications méthodologiques importantes: 1) dans les définitions a) la population active inclut désormais les personnes de 15 ans et plus (auparavant 14 ans et plus); b) le chômage se base maintenant sur les personnes ayant activement recherché un emploi dans les 30 derniers jours (auparavant 6 derniers mois); 2) dans la procédure de contrôle; 3) dans la stratification de l'échantillon.
[10] 2000/2001 – rupture de série: correction des chiffres de la population sur la base du recensement 2000 et recalculation de la population active.
[11] 1990: les données se réfèrent au recensement 1991.
[12] Les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.
[13] 1990: les données proviennent du recensement.
[14] 1990: les données se réfèrent à la population de 12 ans et plus.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux d'activité professionnelle selon le sexe et l'âge, en 2005

Modèle 1: Le taux d'activité des femmes baisse pendant les années où elles fondent une famille, pour remonter ensuite.

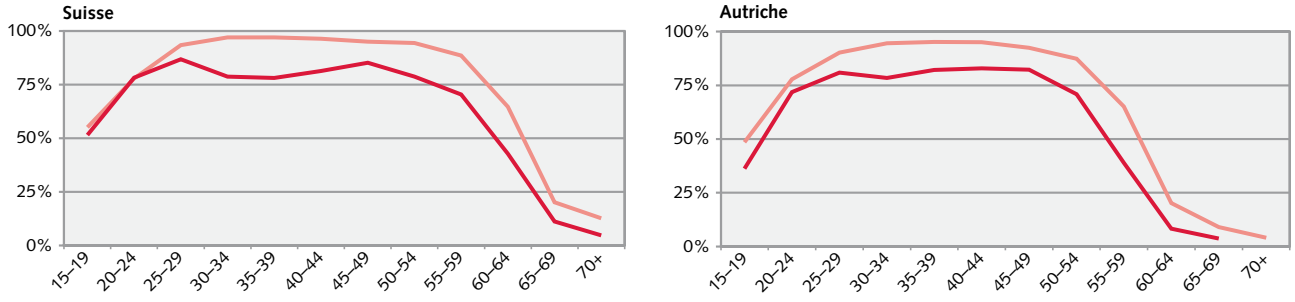

Modèle 2: Le taux d'activité des femmes stagne pendant les années où elles fondent une famille, pour augmenter à nouveau vers la quarantaine.

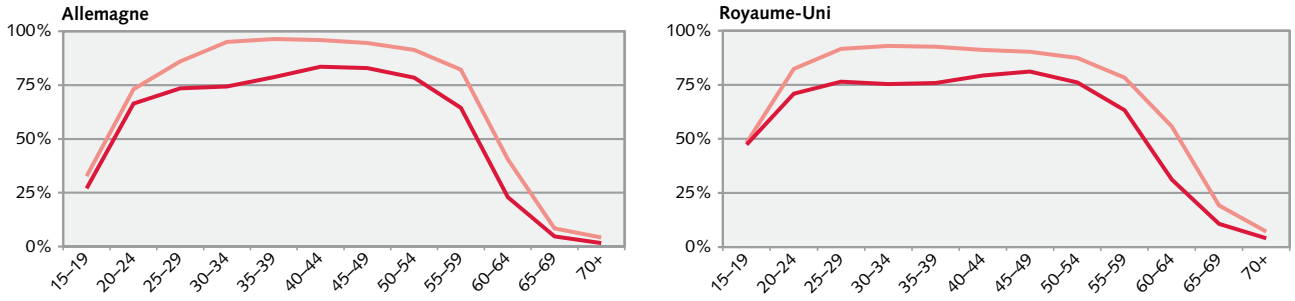

Modèle 3: Le taux d'activité des femmes et celui des hommes évoluent en parallèle; celui des femmes se situe toutefois à un niveau légèrement inférieur à celui des hommes.

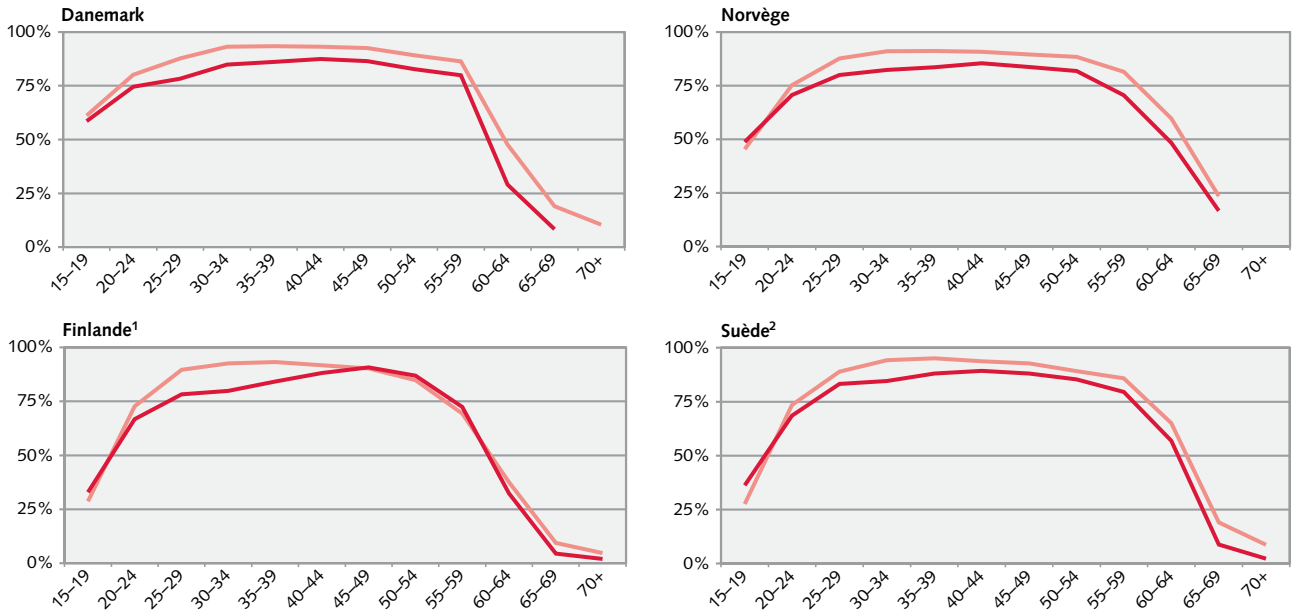

Source: UNECE Gender Statistics Database

G 5

Modèle 4: Le taux d'activité des femmes et celui des hommes suivent une évolution semblable; celui des femmes est toutefois plus bas à partir de 25 ans.

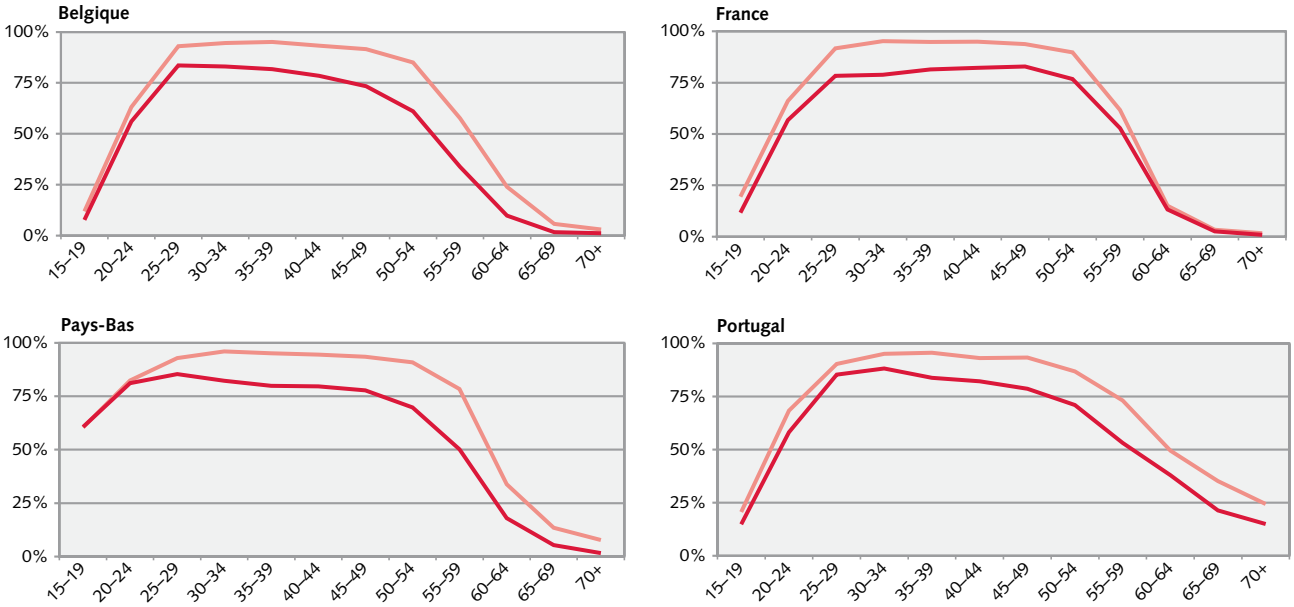

Modèle 5: Recul marqué et définitif du taux d'activité des femmes à partir des années où elles fondent une famille.

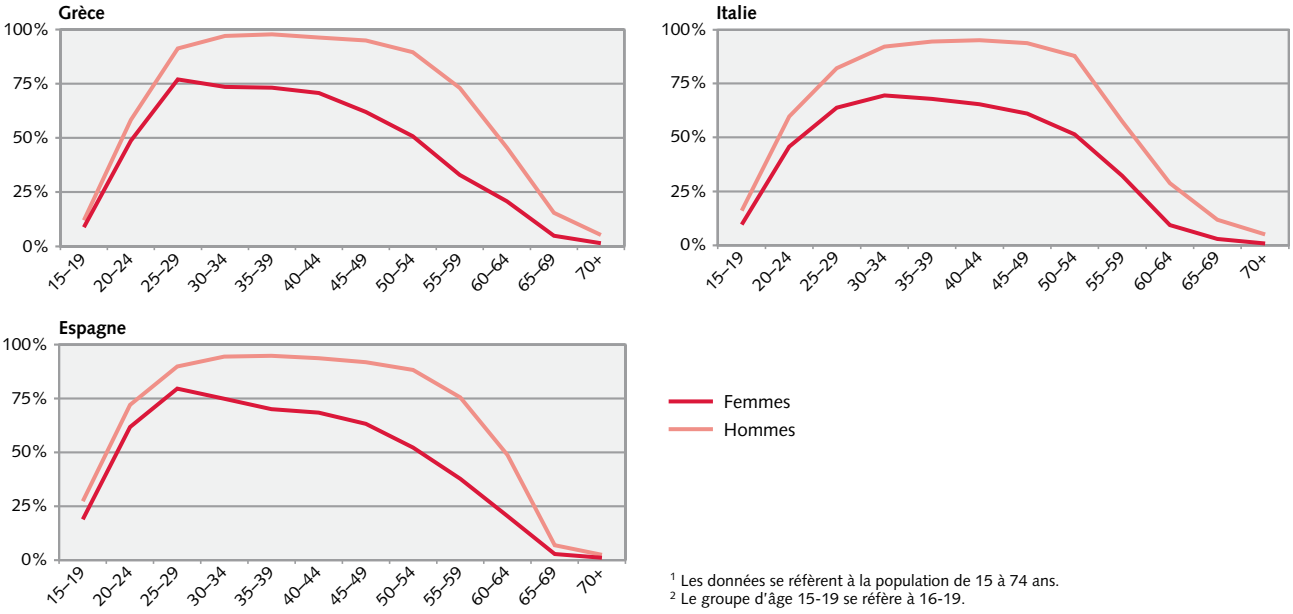

[1] Les données se réfèrent à la population de 15 à 74 ans.
[2] Le groupe d'âge 15-19 se réfère à 16-19.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Travail à temps partiel

Le taux élevé d'activité des Suissesses s'explique en bonne partie par l'ampleur du travail à temps partiel dans notre pays. Sur l'ensemble des pays considérés, la Suisse arrivait en deuxième position en 2004 pour le pourcentage des femmes travaillant à temps partiel (58,8%), derrière les Pays-Bas, où trois quarts des femmes actives occupées travaillent à temps partiel. La Suisse et les Pays-Bas arrivaient déjà en tête en 1995, avec respectivement deux tiers et un peu plus de la moitié des femmes actives occupées qui travaillaient à temps partiel.

Dans tous les pays, le travail à temps partiel est nettement moins répandu chez les hommes que chez les femmes. Avec un taux de 11,8%, la Suisse n'en figure pas moins dans le groupe de pays qui connaissent les plus forts pourcentages d'hommes occupés à temps partiel, toutefois avec un moindre écart par rapport aux autres pays que pour les femmes. Encore une fois, les Pays-Bas arrivent en tête, avec 22,3% d'hommes actifs occupés travaillant à temps partiel. Le travail à temps partiel est chose très courante également en Norvège et en Grande-Bretagne. Il est en revanche peu répandu, chez les hommes comme chez les femmes, dans la plupart des pays d'Europe de l'Est.

A quelques exceptions près, le travail à temps partiel a progressé au cours de la décennie 1995–2004, et de manière plus marquée chez les femmes que chez les hommes. On peut y voir le signe d'une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée. Mais le travail à temps partiel n'a pas que des avantages: il peut s'accompagner d'une certaine précarité de l'emploi, d'une couverture sociale insuffisante (notamment chez les personnes ayant atteint l'âge de la retraite), de possibilités réduites dans le domaine de la formation continue et de perspectives de carrière limitées.

Définition: les personnes employées à temps partiel accomplissent généralement un travail rémunéré de moins de 30 heures par semaine. Sauf indication contraire, les données proviennent d'enquêtes sur la population active. Les données issues de ces enquêtes et des recensements de la population sont normalement conformes à la définition ci-dessus.

Femmes employées à temps partiel, en 2004

C 09

En % des femmes actives occupées

- ≥ 55,0
- 40,0 – 54,9
- 30,0 – 39,9
- 13,0 – 29,9
- 10,0 – 12,9
- < 10,0
- données non disponibles

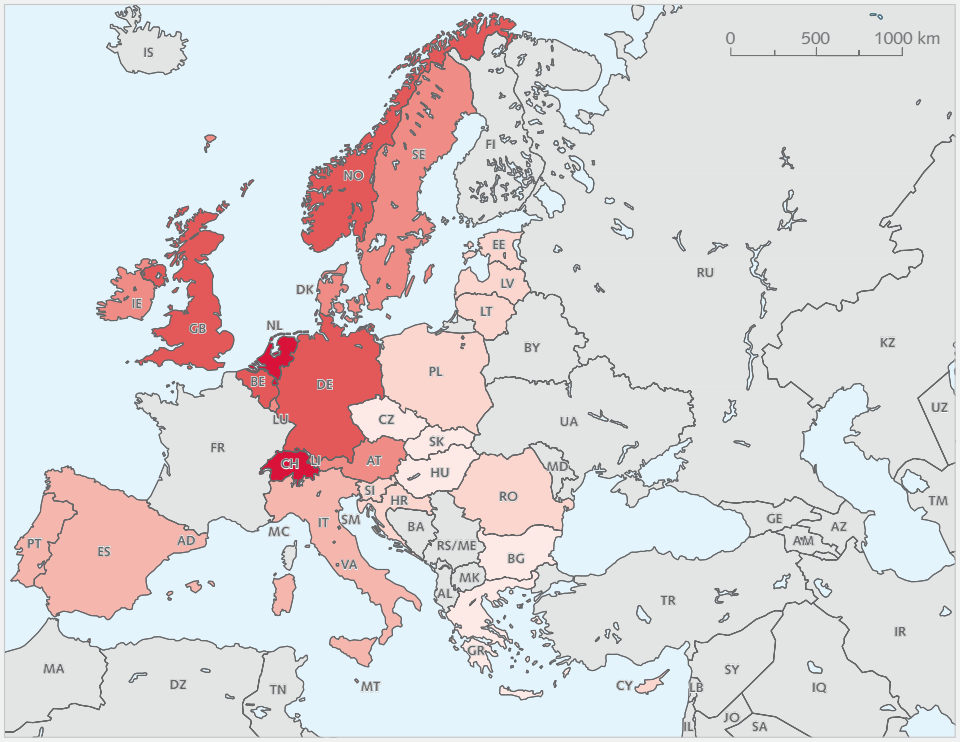

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Hommes employés à temps partiel, en 2004

C 10

En % des hommes actifs occupés

- ≥ 20,0
- 10,0 – 19,9
- 7,0 – 9,9
- 5,0 – 6,9
- 3,0 – 4,9
- < 3,0
- données non disponibles

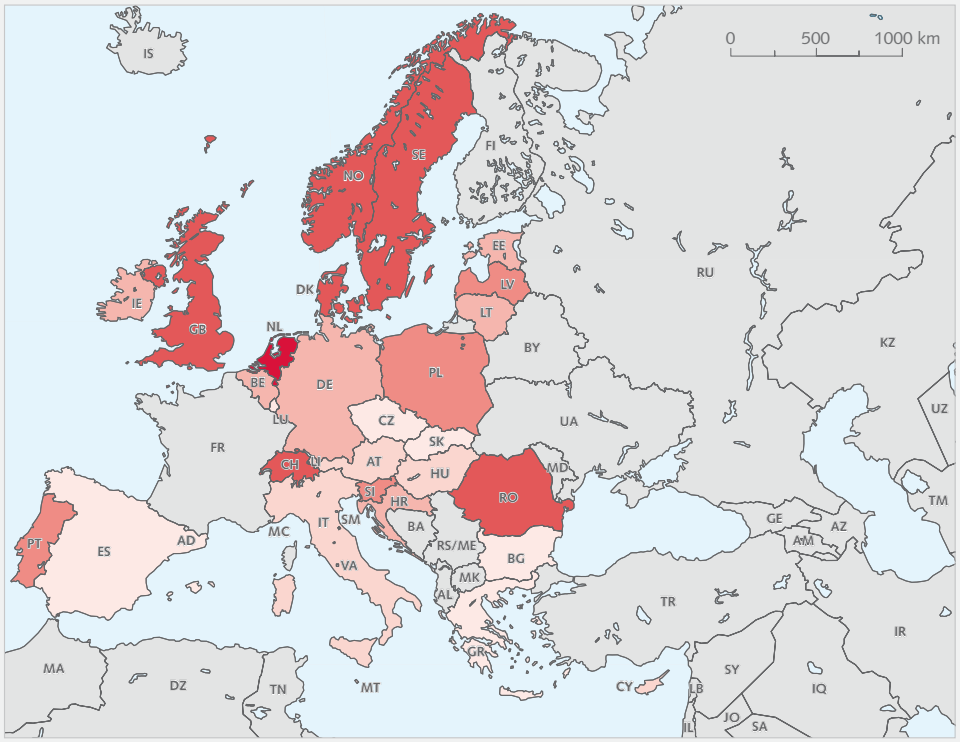

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Evolution de la part des employé·e·s à temps partiel selon le sexe, 1995–2004 G 6

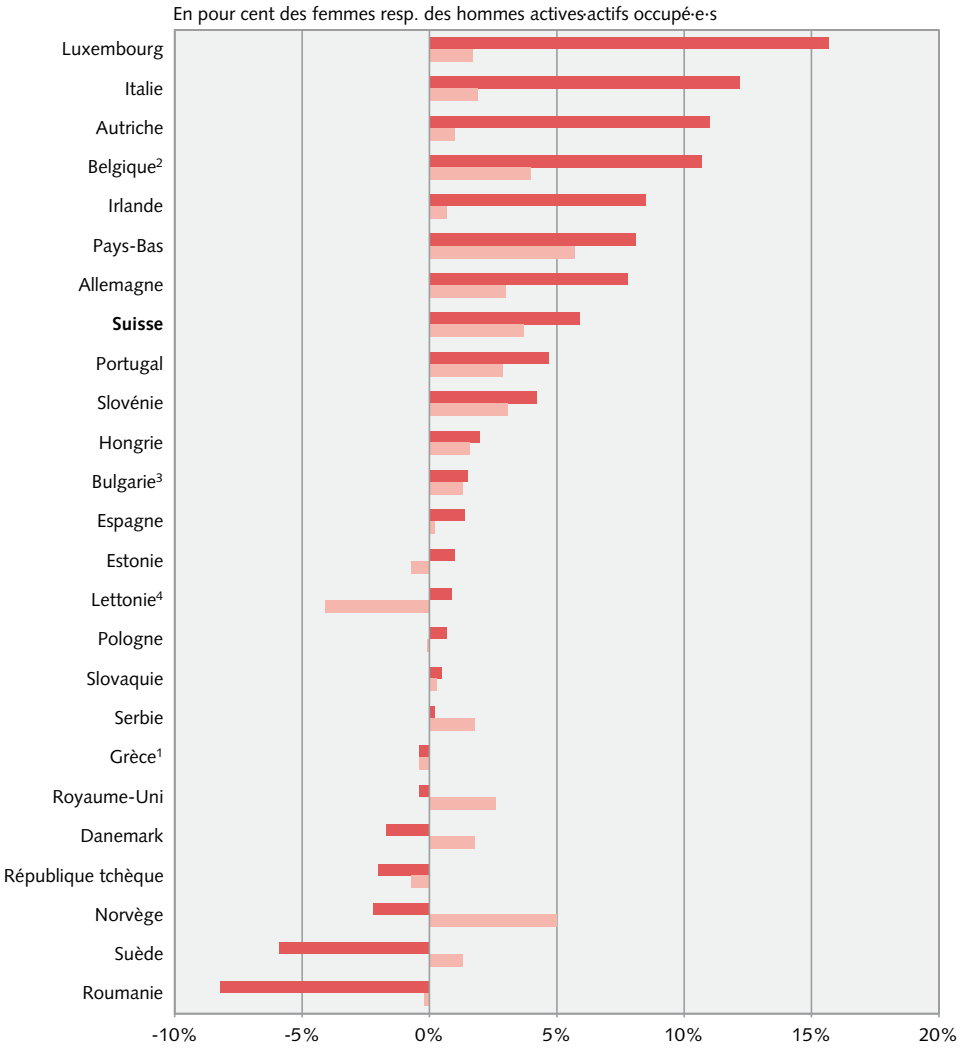

En ordre décroissant des femmes.

[1] 2004: les données se réfèrent à 2003.
[2] 2000/2001 – rupture de série: jusqu'à 2000 seulement salarié·e·s, depuis 2001 toutes les personnes actives occupées.
[3] Jusqu'en 2000 sont considérées comme employées à temps partiel les personnes accomplissant généralement un travail rémunéré de moins de 30 heures par semaine; depuis 2001 c'est défini par autoévaluation.
[4] 1995: les données se réfèrent à 1996. 2000/2001 – rupture de série: correction des chiffres de la population sur la base du recensement 2000 et recalculation de la population active.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux de sans-emploi

Le taux de sans-emploi ne soulève pas les difficultés méthodologiques que nous avons évoquées plus haut à propos du taux de chômage car, à la différence de l'exemple de Maruani, il repose non sur le nombre de chômeurs officiellement enregistrés mais sur une enquête auprès de la population, dont le mode de réalisation est semblable dans tous les pays (voir définition).

La Suisse présente un taux de sans-emploi faible en comparaison internationale, aussi bien chez les femmes (5,1% en 2005) que chez les hommes (3,9%). Parmi nos voisins, l'Autriche enregistre un taux de sans-emploi féminin proche de celui de la Suisse (5,4%). Les taux de sans-emploi féminins sont en revanche nettement plus élevés en Italie, en France et en Allemagne (entre 10,0% et 10,9%). Alors qu'en Allemagne et en Autriche, les taux de sans-emploi masculins et féminins sont très proches, la différence s'élève à 3,8% entre les Italiennes et les Italiens, au détriment des premières. Les Françaises et les Suissesses sont également plus souvent sans emploi que leur concitoyens de sexe masculin, même si l'écart est moins marqué qu'en Italie.

Depuis 1990, les femmes en Suisse ont toujours connu un taux de sans-emploi plus élevé que les hommes, sauf en 1997[6]. L'évolution du taux de sans-emploi féminin est très variable: celui-ci a reculé dans un peu moins de la moitié des pays. L'Espagne, l'Irlande, les Pays-Bas et l'Italie ont enregistré des baisses particulièrement fortes. Dans les autres pays, dont la Suisse, le taux de sans-emploi féminin a progressé. De manière générale, le taux de sans-emploi suit la même évolution pour les hommes et pour les femmes, à la hausse comme à la baisse.

Définition: les personnes sans emploi sont toutes les personnes au-dessus d'un âge spécifié qui, au cours de la période de référence, étaient: (a) sans travail, c'est-à-dire qui n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié, ni d'un emploi non salarié, et (b) disponibles pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié durant la période de référence, et (c) à la recherche d'un travail, c'est-à-dire ayant pris des dispositions particulières au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou non salarié. Le taux de sans-emploi se calcule en rapportant le nombre de travailleurs sans emploi pendant la période de référence à la population active totale (personnes actives occupées et personnes sans emploi).

[6] En 1997, la hausse du taux de sans-emploi a affecté principalement les hommes car l'emploi à plein temps, qui concerne principalement ces derniers, a reculé, tandis que l'emploi à temps partiel, qui intéresse surtout les femmes, a augmenté.

Taux de sans-emploi des femmes, en 2005

C 11

Personnes de 15 ans et plus, en %

- ≥ 35,0
- 12,0 – 34,9
- 9,0 – 11,9
- 7,0 – 8,9
- 5,0 – 6,9
- < 5,0
- données non disponibles

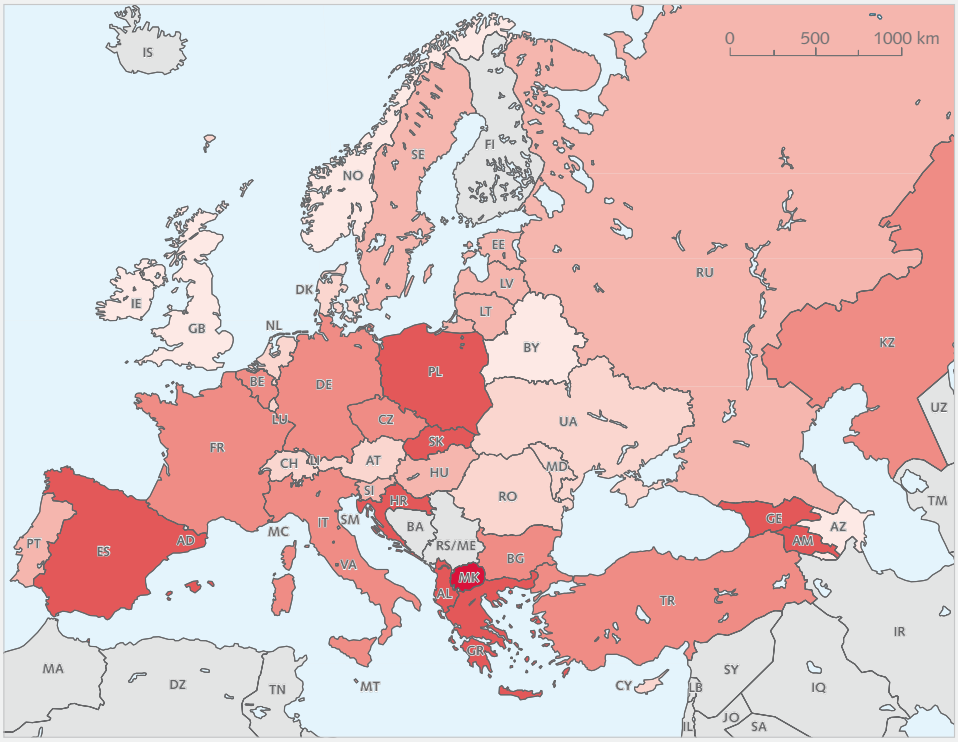

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Taux de sans-emploi des hommes, en 2005

C 12

Personnes de 15 ans et plus, en %

- ≥ 15,0
- 9,0 – 14,9
- 7,0 – 8,9
- 5,0 – 6,9
- 4,0 – 4,9
- < 4,0
- données non disponibles

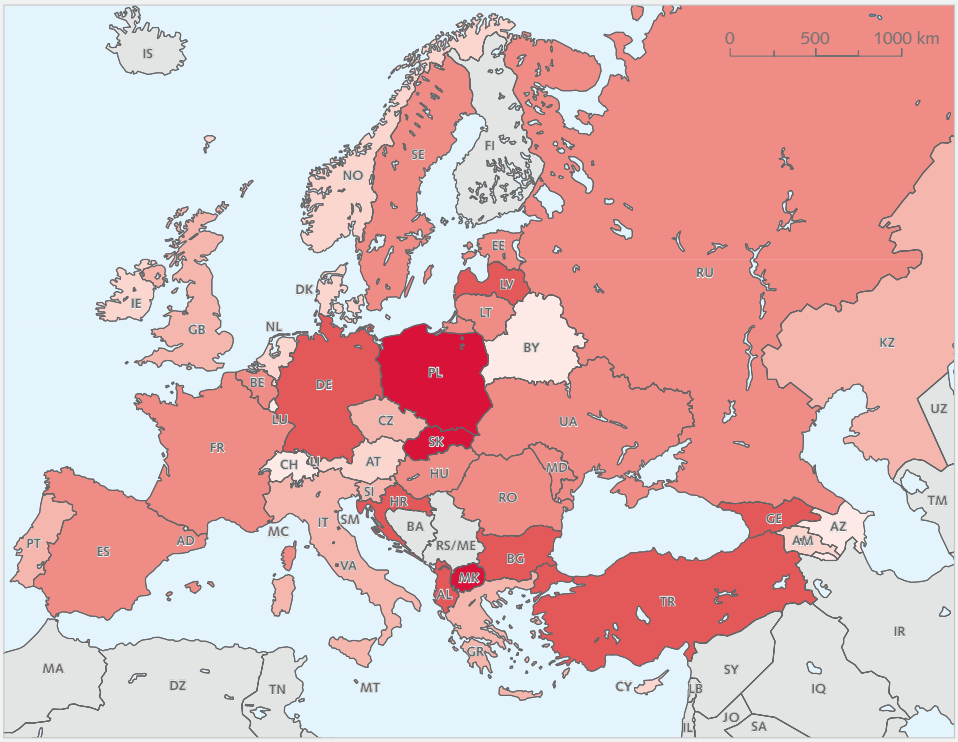

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Evolution du taux de sans-emploi selon le sexe, 1990–2005 G 7

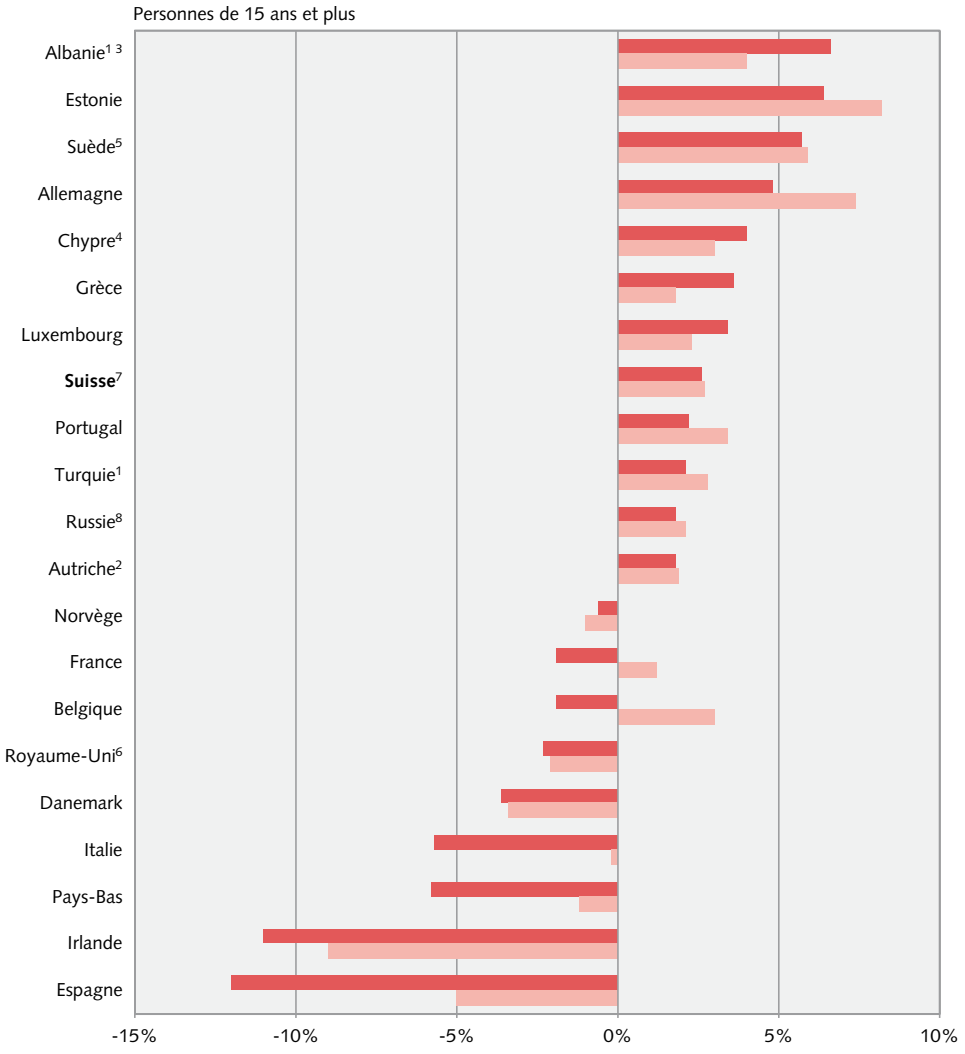

En ordre décroissant des femmes.

Les valeurs positives représentent une augmentation du taux de sans-emploi, les valeurs négatives une diminution.

[1] 2005: les données se réfèrent à 2004.
[2] 1990: définition nationale. Rupture de série: depuis 1995 les données du marché de l'emploi sont basées sur les concepts ILO/EUROSTAT; avant 1995 le concept de subsistance était utilisé.
[3] Les données se réfèrent aux chômeurs inscrits, fin de l'année.
[4] Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement. 1995/2000 – rupture de série: changement de méthode.
[5] 1990: les données se réfèrent à la population entre 16 et 64 ans. 1995/2000 – rupture de série: changement de méthode. 2005: les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.
[6] Les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.
[7] 1990: les données se réfèrent à 1991.
[8] 1990: les données se réfèrent aux chômeurs inscrits.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Salaires

La comparaison entre les salaires des femmes et ceux des hommes vient confirmer ce que l'on savait déjà, c'est-à-dire que les seconds gagnent davantage que les premières, et ce dans tous les pays considérés. Ces écarts peuvent s'expliquer objectivement par des différences liées à la formation, à l'âge, à l'ancienneté, au secteur économique, au niveau d'exigences du poste, etc. Mais des aspects de discrimination interviennent également. Se fondant sur les données 1998–2004 de l'enquête sur la structure des salaires, la Suisse a réalisé pour la deuxième fois une étude à ce sujet[7]. Celle-ci montre que 60% des différences salariales sont imputables aux facteurs objectifs mentionnés: les femmes sont sous-représentées parmi les cadres et aux postes à exigences élevées, mais surreprésentées dans les branches peu rémunérées; elles ont un moins bon niveau de formation, sont en moyenne plus jeunes et ont une moins longue expérience professionnelle que les hommes. Les 40% restants demeurent inexplicables ou sont le fait d'une discrimination salariale. Des études du même genre ont fait apparaître en France un écart salarial inexpliqué de 25% pour la période 1990–2002, et même une différence de 65% en Autriche pour l'année 2002[8].

Différences salariales entre femmes et hommes, en 2004 **C 13**

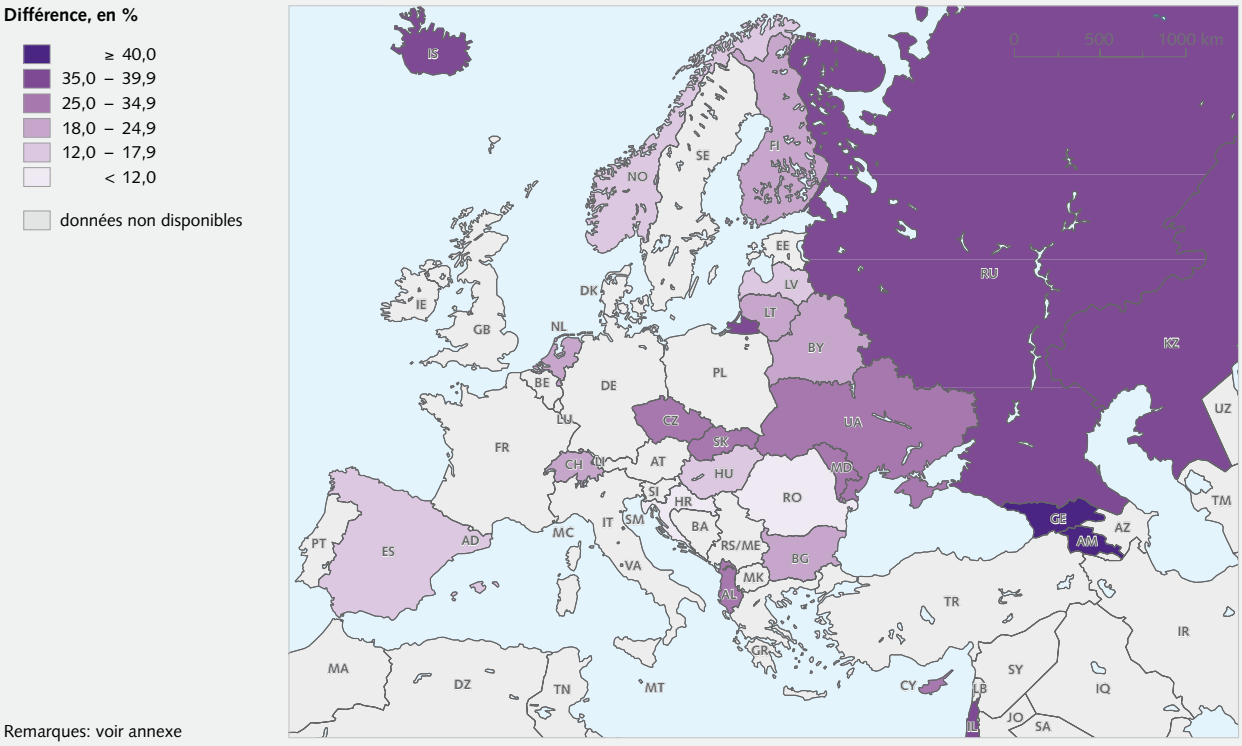

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

[7] Analyse comparative des salaires des femmes et des hommes sur la base des enquêtes sur la structure des salaires de 1998 à 2004. Bureau BASS et université de Berne. A paraître.

[8] *L'écart des salaires entre les hommes et les femmes peut-il encore baisser?* Economie et statistique n° 398-399, INSEE, mars 2007. *Geschlechtsspezifische Lohn- und Gehaltsunterschiede.* Statistische Nachrichten 7/2007, Statistik Austria.

Evolution de la différence salariale entre femmes et hommes, 1995–2004 **G 8**

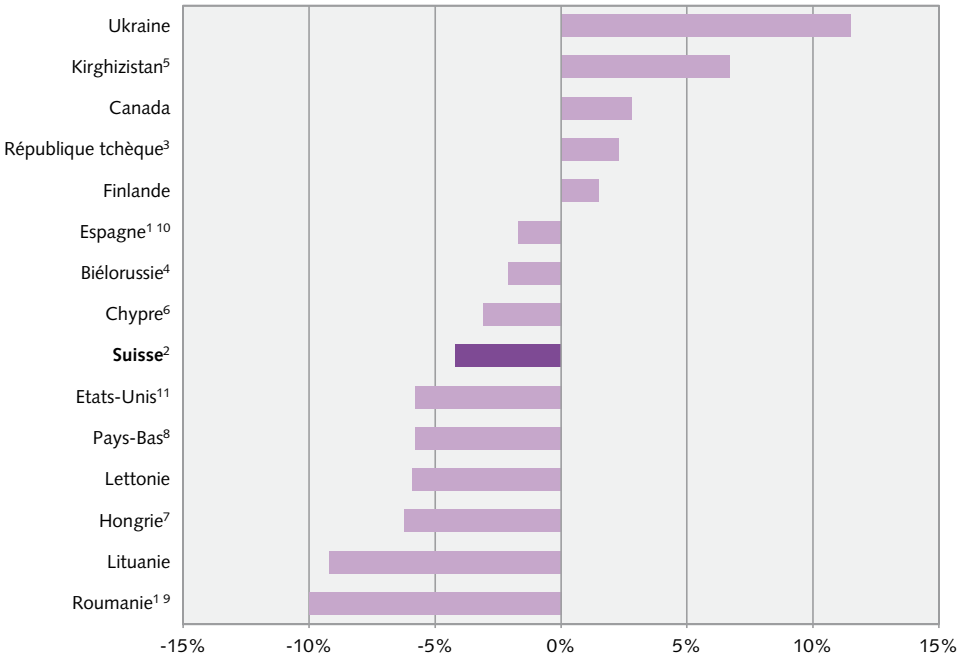

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les valeurs positives représentent une augmentation de la différence salariale, les valeurs négatives une diminution.

[1] 2004: les données se réfèrent à 2003.
[2] Les données pour 2004 ne sont pas encore dans la UNECE Gender Statistics Database. 1995: les données se réfèrent à 1994. Composantes du salaire: salaire brut de base, allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/12 du 13e salaire et 1/12 des paiements spéciaux annuels.
[3] 1995: les données se réfèrent à 1996.
[4] Méthode de collecte: données d'entreprises (entreprises non publiques exclues).
[5] Méthode de collecte: données d'entreprises.
[6] Les allocations familiales et la valeur de paiements en nature sont incluses dans les données. Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
[7] 2004: les données se réfèrent aux entreprises avec 5 employé·e·s ou plus. 1995: entreprises avec 20 employé·e·s ou plus.
[8] Les paiements pour les heures supplémentaires sont exclus.
[9] Dans le salaire brut moyen est inclus tout paiement en espèces et en nature.
[10] Les données se réfèrent au revenu net.
[11] Les données se réfèrent à la médiane du salaire hebdomadaire courant.

En 2004, les femmes en Suisse gagnaient 19,7% de moins que les hommes. Cet écart place la Suisse au milieu du classement des pays considérés. Parmi les pays du nord et de l'ouest de l'Europe, on ne dispose pour 2004 de données que pour la Finlande, la Norvège et les Pays-Bas. Dans ces pays, les différences salariales sont à peu près les mêmes en Finlande (19,5%) et aux Pays-Bas (18,3%) qu'en Suisse. L'écart est moins marqué en Norvège (13,4%). Citons encore brièvement la France et l'Allemagne, seuls voisins de la Suisse pour lesquels nous disposons de données qui, comme elles remontent plus en arrière, ne sont que mentionnées ici, mais ne figurent pas sur la carte: en France, les femmes gagnaient en 2002 16,1% de moins que les hommes. La différence était de 22,4% en Allemagne en 2001 (Suisse: 20,7% en 2002).

L'écart des salaires entre femmes et hommes a diminué depuis 1995 dans la plupart des 15 pays (sur 52) pour lesquels nous disposons de données remontant suffisamment loin. L'ampleur de la baisse varie cependant selon le pays et ne dépasse pas 10 points de pourcentage. La Suisse a vu l'écart des salaires se réduire en dix ans de manière lente mais continue (-4,2 points de 1994 à 2004). Les Pays-Bas et la Finlande connaissent des évolutions opposées: les différences salariales se sont réduites de 5,8 points dans le premier pays, tandis qu'elles se sont accrues de 1,5 point au détriment des femmes dans le second.

Définition: l'«écart salarial de genre» est la différence entre le salaire mensuel moyen des hommes et celui des femmes, en pourcentage du salaire mensuel moyen des hommes (comme base 100%). Le salaire mensuel brut moyen est la rémunération, généralement en espèces, des salariés à plein temps.

Travail non rémunéré

Outre l'activité professionnelle, le temps consacré au travail non rémunéré est aussi un élément intéressant des inégalités entre les sexes. Le travail non rémunéré comprend aussi bien les tâches domestiques et familiales que le travail bénévole. Toutes activités confondues (rémunérées et non rémunérées), les femmes travaillent davantage que les hommes, sauf aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède et en Suisse, où le temps de travail se répartit équitablement entre les sexes. En revanche, tous les pays connaissent une répartition très inégale du travail rémunéré et des activités non rétribuées: les hommes consacrent plus de temps au travail rémunéré tandis que les

Temps consacré par les femmes au travail remunéré et non rémunéré, 2000–2004[1] **G 9**

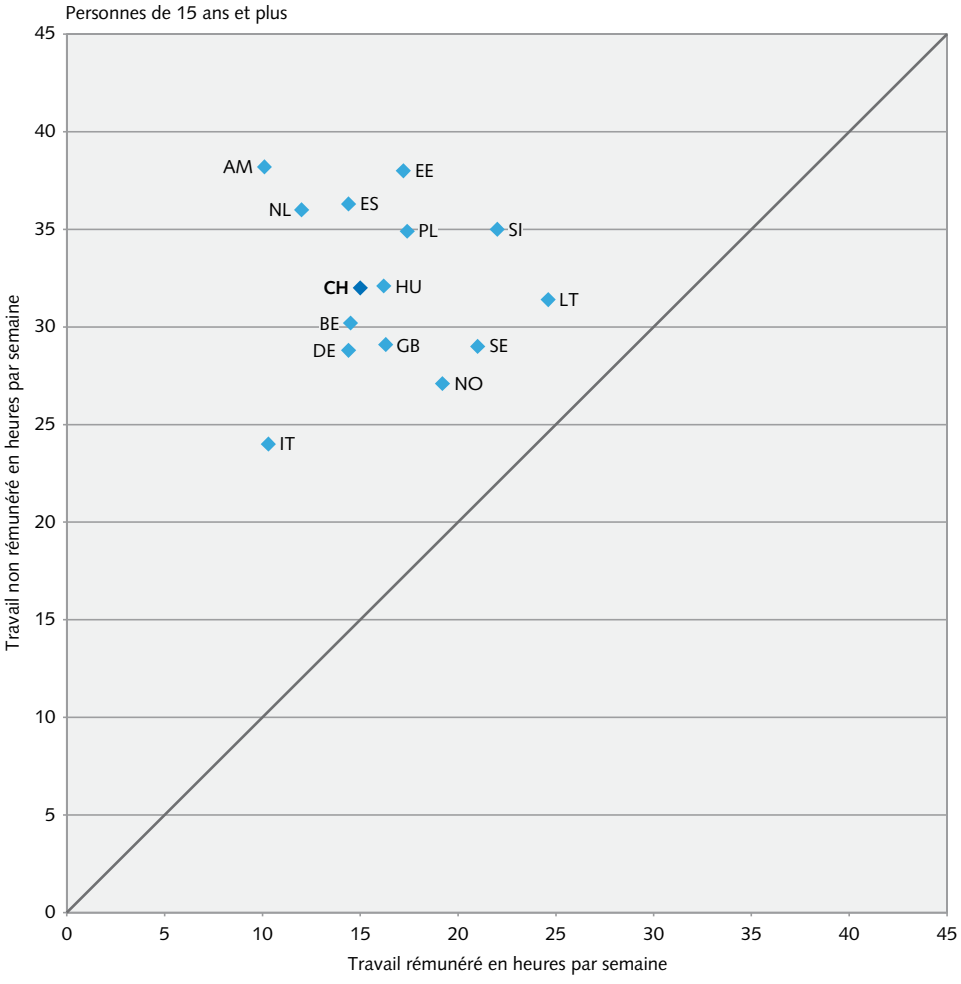

BE, DE, GB, HU, PL:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans; travail rémunéré: y compris le temps investi pour les études à l'école et dans le temps libre.

LT:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans.

NL:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 25 ans et plus.

SE:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 16 à 64 ans.

SI:
Travail rémunéré: y compris étudier et apprendre.

[1] Les données se réfèrent à différentes années selon le pays. Elles ne sont pas collectées annuellement et ne varient pas beaucoup dans une période de 5 ans.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

femmes s'engagent davantage dans les activités non rémunérées. En 2004[9], les femmes en Suisse consacraient en moyenne 15 heures par semaine à des activités rémunérées, contre 30 heures pour les hommes, et 32 heures à des activités non rémunérées, contre seulement 19 heures pour les hommes.

Le temps moyen consacré chaque semaine à des activités rémunérées peut sembler faible. En fait, ces valeurs se rapportent à l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus, personnes retraitées y compris. L'âge légal du passage à la retraite influe ainsi de manière non négligeable sur le nombre moyen d'heures de travail rémunéré. Il explique par exemple, au moins en partie, pourquoi les hommes et les femmes italiens affichent un nombre d'heures de travail peu élevé.

Temps consacré par les hommes au travail remunéré et non rémunéré, 2000–2004[1] **G 10**

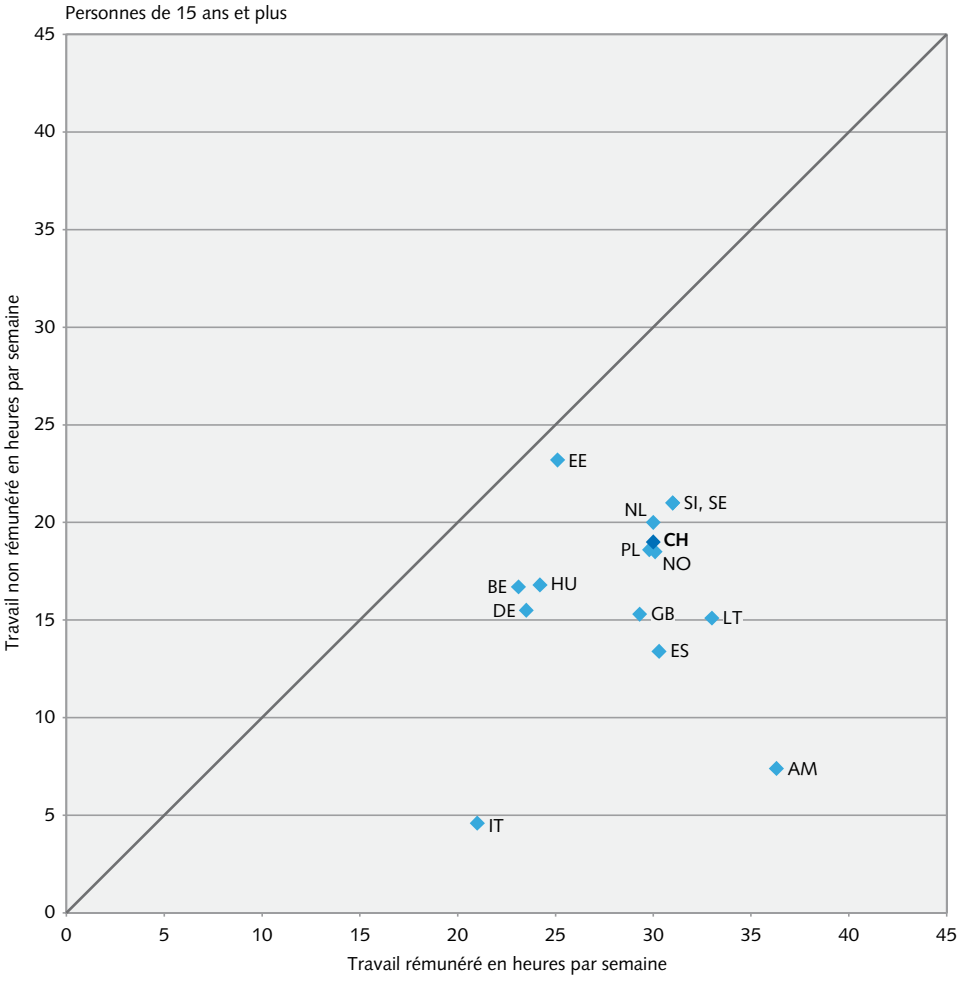

BE, DE, GB, HU, PL:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans; travail rémunéré: y compris le temps investi pour les études à l'école et dans le temps libre.

LT:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans.

NL:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 25 ans et plus.

SE:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 16 à 64 ans.

SI:
Travail rémunéré: y compris étudier et apprendre.

[1] Les données se réfèrent à différentes années selon le pays. Elles ne sont pas collectées annuellement et ne varient pas beaucoup dans une période de 5 ans.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[9] Les données 2004 ne figurent pas encore dans la banque de données Gender Statistics.

Définition: l'emploi du temps se mesure par rapport à une semaine de référence de sept jours. Le *travail rémunéré* comprend la production et les activités en rapport avec la production comprises à l'intérieur des frontières de la production au sens du Système de comptabilité nationale (SCN). Cela inclut le travail dans le secteur formel (société ou entreprise, établissement de santé ou de formation, administration, etc.) et le travail dans les entreprises familiales (production primaire, construction, production formelle ou informelle, do-it-yourself ou services aux autres ménages). Le travail dans le secteur formel comprend également la formation et les études en rapport avec le travail ainsi que les brèves interruptions de travail. L'ensemble du travail rémunéré comprend les activités de recherche d'un travail ou de mise sur pied d'une entreprise. Le *travail non rémunéré* se définit comme la production et les activités en rapport avec la production comprises dans les frontières générales de la production, mais non dans les frontières de la production au sens du SCN. Les catégories comprises sont: (a) le travail destiné à fournir des services domestiques non rémunérés pour l'usage final propre du ménage: préparation des repas, service à table, nettoyage et entretien du logement et de ses environs, entretien des vêtements, tous les aspects de la gestion du ménage, achats, (b) les travaux non rémunérés de soins aux membres du ménage: toute activité en rapport avec des services non rémunérés de garde d'enfants ou d'adultes du ménage, y compris garde de malades ou d'infirmes, (c) le travail consistant à fournir des services et de l'aide à d'autres ménages: services bénévoles ou obligatoires au profit de membres de la communauté et toute aide non rémunérée à d'autres ménages (ménages de parents, d'amis, de voisins).

Temps total consacré au travail remunéré et non rémunéré selon le sexe, 2000–2004[1] **G 11**

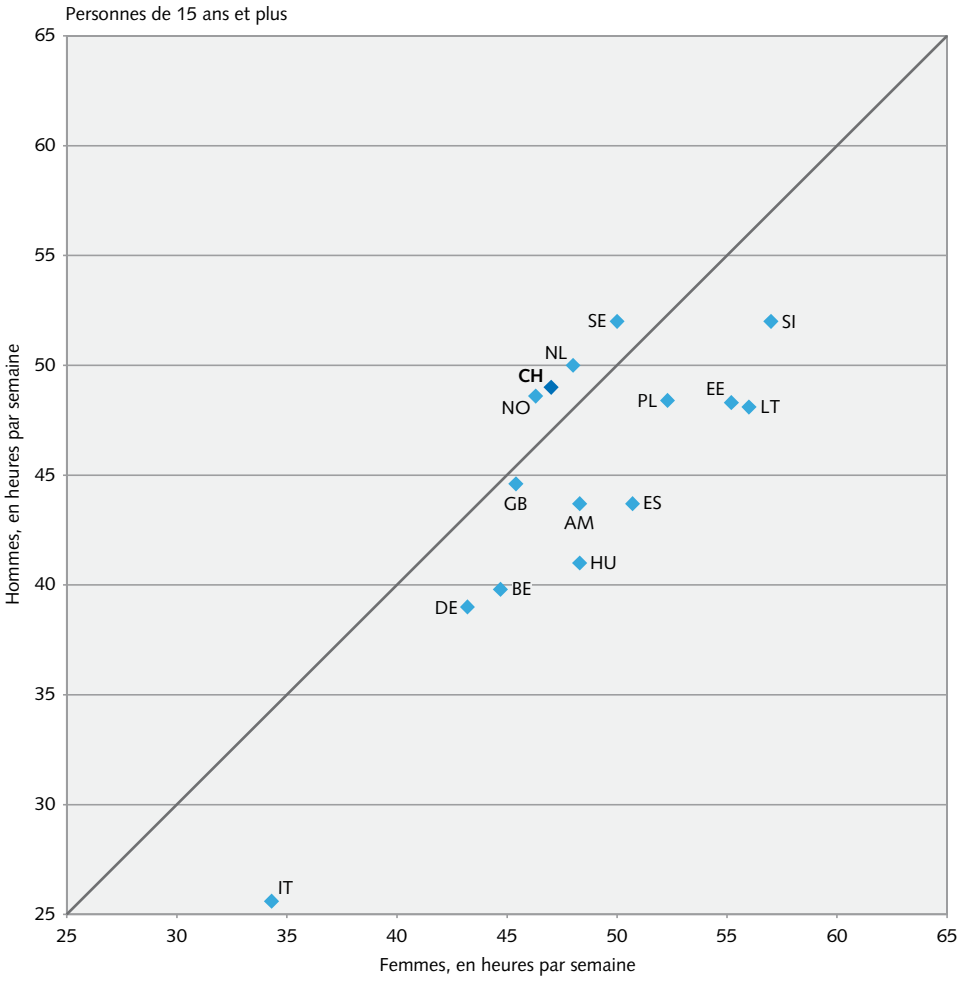

BE, DE, GB, HU, PL:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans; travail rémunéré: y compris le temps investi pour les études à l'école et dans le temps libre.

LT:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans.

NL:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 25 ans et plus.

SE:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 16 à 64 ans.

SI:
Travail rémunéré: y compris étudier et apprendre.

[1] Les données se réfèrent à différentes années selon le pays. Elles ne sont pas collectées annuellement et ne varient pas beaucoup dans une période de 5 ans.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Temps consacré au travail remunéré et non rémunéré selon le sexe, 2000–2004[1] G 12

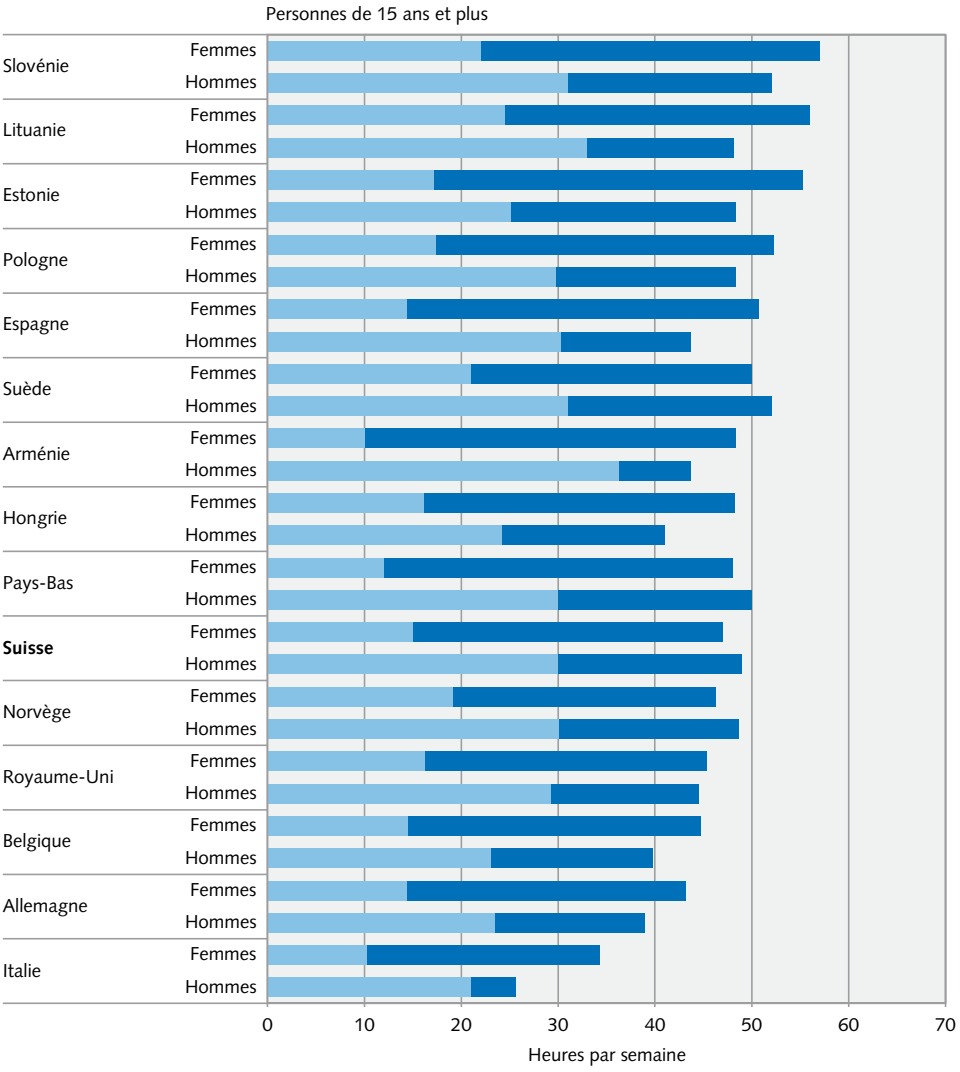

Rémunéré
Non rémunéré

En ordre décroissant des femmes.

BE, DE, GB, HU, PL:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans; travail rémunéré: y compris le temps investi pour les études à l'école et dans le temps libre.

LT:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans.

NL:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 25 ans et plus.

SE:
Les données se réfèrent aux personnes agées de 16 à 64 ans.

SI:
Travail rémunéré: y compris étudier et apprendre.

[1] Les données se réfèrent à différentes années selon le pays. Elles ne sont pas collectées annuellement et ne varient pas beaucoup dans une période de 5 ans.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Représentation politique

La représentation des femmes dans les Parlements nationaux montre dans quelle mesure elles sont associées aux processus de décision politique d'un pays. Toutefois, cette représentation et son évolution dépendent également des quotas qui peuvent être imposés au niveau légal. Dans tous les pays considérés, les femmes sont minoritaires au sein des Parlements. Elles sont le mieux représentées dans les pays scandinaves, où elles occupent au moins 38% (arrondi) des sièges. La Suède a le pourcentage le plus élevé de députées, avec 45,3% de parlementaires femmes en 2006. En comparaison internationale, la Suisse fait partie des pays qui comptent une députation féminine relativement importante: 26% des sièges du Parlement suisse sont occupés par des femmes[10]. Ces dernières sont un peu plus nombreuses en Allemagne (31,8%) et en Autriche (33,9%). L'Italie (17,3%) et la France (12,2% seulement) se positionnent nettement moins bien[11].

Part des femmes dans les parlements nationaux, en 2006 **C 14**

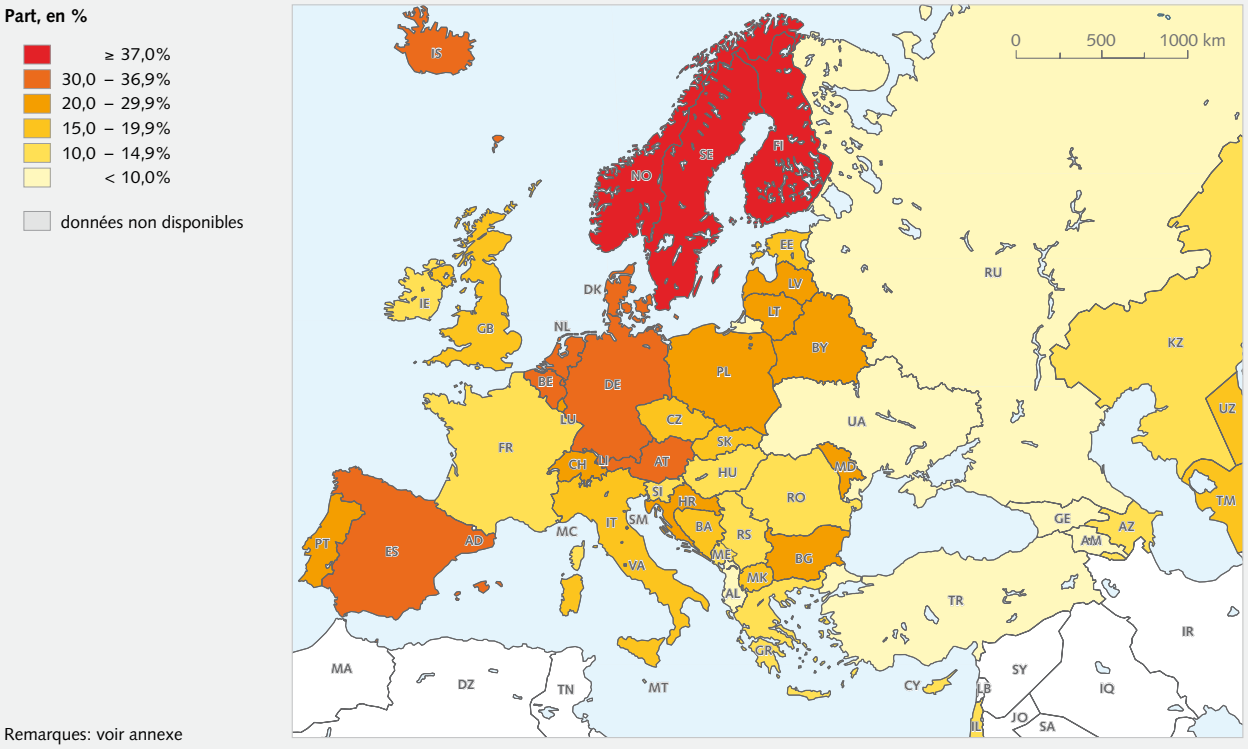

Remarques: voir annexe

Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

[10] Cette part a encore progressé, passant à 29,5% lors des élections d'octobre 2007.

[11] Les résultats électoraux de l'année 2007 ne figurent pas encore dans la banque de données de l'UNECE. Par contre, ils sont à disposition dans la banque de données de l'Union Interparlementaire IPU (www.ipu.org/english/home.htm), qui actualise ses chiffres continuellement. D'après les résultats actuels, le taux de femmes au sein des Parlements est de 29,5% en Suisse, de 47,3% en Suède, de 32,2% en Autriche et de 18,5% en France.

La représentation féminine dans les Parlements a évolué de manière relativement disparate depuis 1995, selon les pays. Elle a fortement progressé dans la plupart des Parlements nationaux du nord et de l'ouest de l'Europe. En comparaison, en Suisse le pourcentage d'élues au Conseil national a progressé relativement fort (4,5 points) de 1995 à 2006, avant de connaître une nouvelle hausse (3,5 points) lors des élections d'octobre 2007. La progression s'est avérée la plus nette en Belgique, avec un bond de 22 points du pourcentage d'élues. Cette hausse résulte entre autres de l'introduction de quotas féminins sur les listes électorales[12].

Définition: les membres du Parlement d'un pays sont les personnes élues à la Chambre basse ou à la Chambre unique du Parlement par les personnes qui ont le droit de vote dans le pays. Formé d'une ou de plusieurs chambres, le Parlement est l'assemblée délibérative qui forme (entièrement ou partiellement) le pouvoir législatif du pays. Les données se rapportent à la Chambre basse ou à la Chambre unique du Parlement. Elles reflètent les résultats des élections les plus récentes.

Evolution de la part des femmes dans les parlements nationaux, 1995–2006 **G 13**

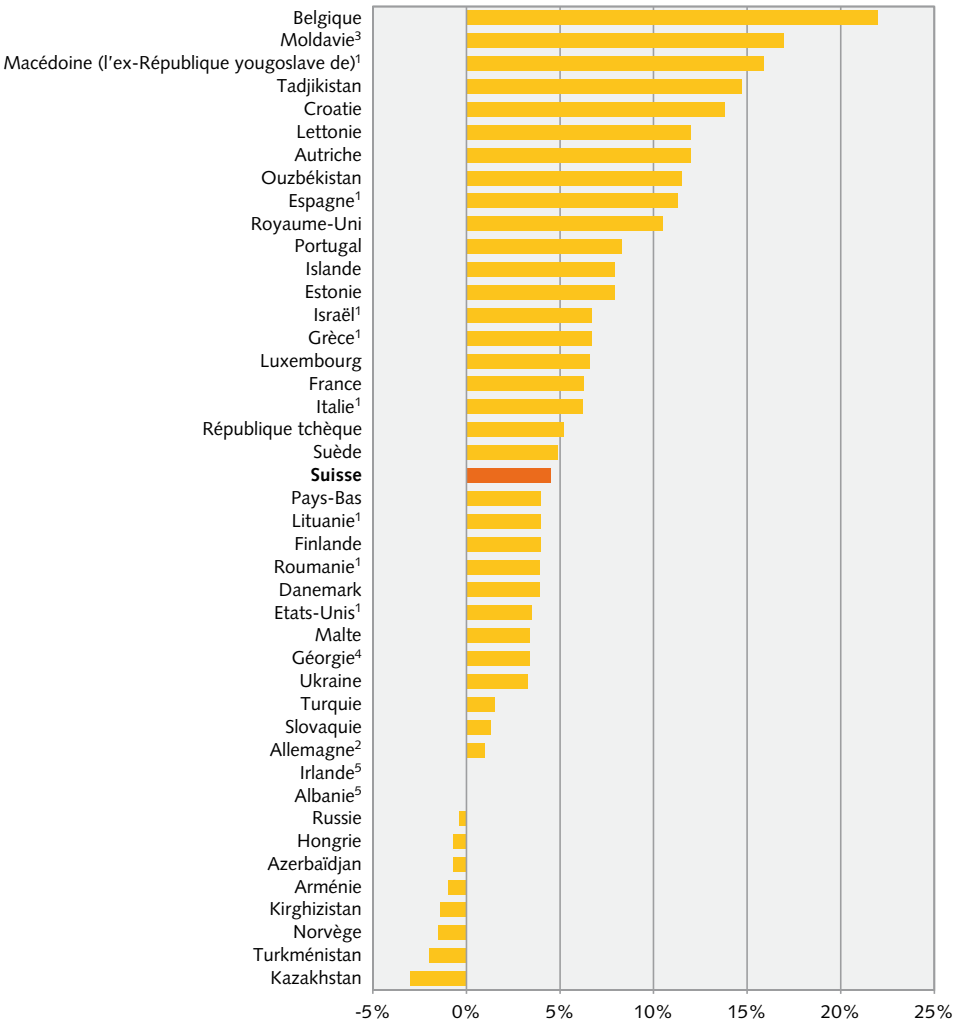

[1] 1995: les données se réfèrent à 1996.
[2] 1995: les données se réfèrent à 1994.
[3] Couverture géographique: la région de Transnistrie est exclue depuis 1993.
[4] Couverture géographique: l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud (Tshinvali) sont exclues depuis 1993.
[5] Pas de changement.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[12] European Database: Women in Decision-making. Country Report Belgium: www.db-decision.de/CoRe/Belgien.htm

Conclusion

Les indicateurs statistiques donnent une image contrastée de la situation de la Suisse en comparaison internationale dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes. Selon le domaine considéré, la Suisse obtient de plus ou moins bons résultats par rapport aux autres pays considérés, européens pour la plupart. Dans le domaine de la formation, l'égalité des sexes est pratiquement réalisée au degré secondaire II, où la parité est quasiment atteinte entre les élèves. Il reste en revanche un potentiel d'amélioration au degré tertiaire, où les femmes sont sous-représentées parmi les personnes diplômées et dans le corps enseignant. Il convient de souligner l'évolution récente: la part des femmes dans le corps professoral des hautes écoles s'est ainsi notablement accrue ces dernières années, en même temps les femmes sont devenues plus nombreuses parmi les diplômés des hautes écoles. Au degré secondaire, le rapport entre femmes et hommes parmi les enseignants est chez nous relativement équilibré. La Suisse compte pourtant, avec quelques autres Etats, une proportion de femmes enseignantes plus faible que la majorité des autres pays. Au degré primaire cependant, les femmes sont nettement surreprésentées dans le personnel enseignant. En comparaison internationale, cette surreprésentation est toutefois plus faible en Suisse que dans trois quarts des pays considérés.

La participation des femmes à la vie active, qui a fortement progressé ces dernières 15 années, est très élevée en Suisse en comparaison internationale[13]. Toutefois, le pourcentage des femmes qui occupent un poste à temps partiel est particulièrement élevé dans notre pays. Difficile de dire s'il faut considérer ce phénomène comme positif ou négatif du point de vue de l'égalité des sexes. En effet, le travail à temps partiel est parfois synonyme de conditions de travail précaires ou de couverture sociale insuffisante (p. ex. pour la caisse de pension). Il peut également restreindre les possibilités de formation continue et de carrière professionnelle. Mais le travail à temps partiel offre aussi l'occasion, aux femmes comme aux hommes, de se consacrer davantage à d'autres tâches, comme garder les enfants, fournir de l'aide ou des soins à des parents ou à des proches, ou encore exécuter les tâches domestiques. Pour ce qui est du taux de sans-emploi, la Suisse connaît une situation favorable par rapport à la plupart des autres pays. Les femmes sont un peu plus touchées que les hommes, mais l'écart n'est pas très grand.

Avec des différences salariales d'environ 20%, toujours en défaveur des femmes, la Suisse figure dans la moyenne des pays du nord et de l'ouest de l'Europe pour lesquels nous disposons de données. Voilà encore un domaine où notre pays a d'importants progrès à accomplir.

Pour ce qui est du travail rémunéré et du travail non rémunéré, il est réjouissant de constater que la charge totale de travail se répartit en Suisse de manière relativement équilibrée entre les hommes et les femmes (femmes: 47 heures par semaines; hommes: 49). Cependant les femmes accomplissent nettement plus souvent des activités non rémunérées, les hommes plus d'activités rémunérées. Cette répartition inégale montre que la division traditionnelle des rôles est encore très répandue, dans la quasi-totalité des pays considérés. Dans notre pays, le manque de structures d'accueil pour les enfants est sans doute l'une des raisons qui perpétuent ce déséquilibre.

Tous les pays ont encore du chemin à parcourir pour atteindre la parité des sexes au sein de leur Parlement national. La représentation des femmes au Parlement suisse, avec un peu plus d'un quart des sièges, est relativement élevée en comparaison internationale. Elle s'est encore accrue lors des dernières élections d'octobre 2007. Si l'on considère les pays limitrophes, la Suisse est devancée par l'Allemagne et par l'Autriche, dont les Parlements comptent davantage de femmes, mais arrive devant l'Italie et la France. Dans tous les pays, il reste beaucoup à faire pour réaliser l'égalité des sexes dans le domaine politique.

Le développement et l'actualisation de la banque de données *Gender Statistics* de la CEE-ONU permettra à l'avenir d'approfondir les analyses et d'étendre les comparaisons internationales à d'autres domaines.

[13] Il faut garder à l'esprit dans les comparaisons internationales que l'âge du passage à la retraite influe sur le taux d'activité des 15 ans et plus.

Annexe

Tableaux en annexe T1 et T2 34

Remarques concernant les graphiques 38

Remarques concernant les cartes 41

Liste des sigles des pays 43

T 1 Indicateurs d´égalité en comparaison internationale

Titre		Elèves de sexe féminin au degré secondaire II	Evolution de la part des elèves de sexe féminin au degré secondaire II	Diplômes au degré tertiaire		Evolution des diplômes au degré tertiaire		Part des femmes dans le corps enseignant selon le degré scolaire			Evolution de la part des femmes dans le corps enseignant selon le degré d'enseignement			Taux d'activité professionnelle selon le sexe		Evolution du taux d'activité professionnelle	
Sous-titre		Part des filles en %	Part des filles en %	Part des femmes en %		Part des femmes en %		En %			En %			Personnes de 15 ans et plus en %		Personnes de 15 ans et plus en %	
Année / Période		2003/04	1995/96–2003/04	2003/04		2000/01–2003/04		2003/04			1995/96–2003/04			2005		1990–2005	
Correspond à la carte / au graphique		C1	G1	C2	C3	G2		C4	C5	C6	G3			C7	C8	G4	
Critère				Hautes écoles universitaires et spécialisées	Doctorats	Hautes écoles universitaires et spécialisées	Doctorats	Degré primaire	Degré secondaire	Degré tertiaire	Degré primaire	Degré secondaire	Degré tertiaire	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Albanie	AL	47,2	-1,5	71,8		4,2											
Allemagne	DE	47,5	1,3	49,9	39,0	2,3	3,7	82,9	55,1	33,7	2,0	6,2	5,0	51,1	66,2	5,7	-5,8
Arménie	AM	56,0	-9,8	57,4	27,6	1,1	-4,3	95,9	79,5	46,3	1,9	0,5	3,3				
Autriche	AT	48,6	2,0	50,3	40,5	1,1	3,4							51,8	67,5	8,7	-1,7
Azerbaïdjan	AZ	50,1	1,2	44,3	29,4	3,1	-4,8	85,0	64,9	46,1	2,4	3,7	10,6	43,5	49,2		
Belgique	BE	48,8	-1,0	52,7	33,9	17,0	2,0	78,1	57,7	39,9				45,7	61,4	9,1	0,4
Biélorussie	BY	46,9	-0,7					99,2	79,5	54,9	0,4		6,0	45,3	45,5		
Bosnie-Herzégovine	BA	49,5						64,7	49,0								
Bulgarie	BG	48,3	-2,0	37,2	50,8	-26,4	8,8	92,6	77,1	45,2	3,5	5,9	4,0	44,4	55,4		
Canada	CA													61,8	72,8	3,4	-3,1
Chypre	CY	50,0	0,7	64,1		-12,4				41,5			2,6	53,3	73,9		
Croatie	HR	50,2	-0,4	55,7	42,0	-3,9	-4,8	89,9	65,7	37,2	0,9	2,2	2,0	43,2	57,5	-2,9	-11,1
Danemark	DK	50,2		62,0	35,9	1,6	-4,0	65,3						60,4	71,1	-1,1	-4
Espagne	ES	52,4		60,0	47,5	1,0	4,6	69,0	55,1	38,4	3,2	2,8	6,0	45,9	67,9	13,3	1,8
Estonie	EE	52,9	0,5	51,1	62,2	-12,3	10,5			48,8				53,1	65,2	-7,5	-11,9
Etats-Unis	US	49,4			47,7		2,8	88,6	63,4	43,4				59,2	73,3	3,2	-0,2
Finlande	FI	51,0	-4,0	63,1	49,2	0,7	3,4	75,5	64,4	45,4		0,3		56,8	65,0	-1,8	-5,4
France	FR	49,7		56,9	41,7	0,0	-1,0	81,2	58,6	39,3				50,3	62,4	3,6	-3,5
Géorgie	GE	52,1	6,1	53,4	56,6	-2,1	5,0	95,9	80,3	52,6	1,7	7,0	-6,6	55,9	73,5		
Grèce	GR	49,2			38,1		-0,3	62,2		36,5				42,2	64,8	6,8	-1
Hongrie	HU	48,6	-2,3	54,5	42,9	1,7	4,9	95,9	69,8	38,6	11,8	14,3	1,9	43,1	58,3	-3,2	-6,2
Irlande	IE	47,1	-4,9	59,6	45,7	0,4	1,3	83,6	59,9	39,0	5,7	5,5	1,9	51,8	72,3	16,4	1,6
Islande	IS	49,9	1,6	60,8	50,0	-0,4	-50,0	78,2			4,6			77,1	85,5		
Israël	IL	48,6		59,9	50,1	-1,0	3,0		65,5					50,0	60,7	9,2	-1,6
Italie	IT	49,0	-0,9	58,1	51,7	0,7	-0,4	95,4	66,3	32,9	2,2	11,4	5,6	37,9	61,2	2,9	-4,5
Kazakhstan	KZ	49,9						98,2	91,6	60,3				64,3	75,2	2,0	-3
Kirghizistan	KG	51,7	-4,9					96,0	72,7	50,3	1,6			53,5	74,4	-5,1	-0,1
Lettonie	LV	50,6	-3,5	46,8	58,3	-9,2	9,7	97,2	81,9	55,4	0,6	3,4	6,6	50,9	66,1	-13,2	-11,4
Lituanie	LT	51,6	-2,0	63,6	57,5	4,0	5,0	97,7	80,5	52,9				51,2	63,1	-9,0	-11,6
Luxembourg	LU	50,5	1,0					70,6	43,7					46,3	65,1	12,7	-2,6
Macédoine (l'ex-République yougoslave de)	MK	47,9	-0,8		47,8		18,4	69,2	52,0	43,6	4,8	5,2	4,8	43,2	64,9		
Malte	MT	41,1		45,7	20,0	4,9	20,0	86,8	53,3	22,6				30,6	69,2		
Moldavie	MD	52,6	1,9	57,8	59,2	-1,2	4,1	97,7	74,6	53,6	0,0	6,1	7,9	47,5	50,2	-14,1	-24,7
Monténégro	ME	49,3	-1,6											57,4	42,9		
Norvège	NO	49,1		54,3	39,8	0,1	5,4	72,6	58,4	37,4				68,5	75,8		
Ouzbékistan	UZ	46,9															
Pays-Bas	NL	49,2	2,2	56,6	39,4	1,3	7,9	81,5	44,3	34,3				57,4	72,6	13,5	1,8
Pologne	PL	48,7	-1,6	65,7	46,9	-0,2	5,3	84,7	71,0					47,7	62,8		
Portugal	PT	53,0		65,4	54,7	-2,4	4,0	81,8	69,1	41,9				55,6	69,4	8,1	-2,3
République tchèque	CZ	50,2	0,8	40,3	35,6	1,5	0,9	83,7	66,5	39,9	-9,7	5,1	-11,9	50,7	68,7	-10,1	-4,2
Roumanie	RO	50,6	1,2	42,4	49,3	-11,4		86,9	58,5	42,5	2,5	-4,4	8,8	46,9	61,5	-8	-5,7
Royaume-Uni	GB	49,8	0,3	54,8	43,1	0,7	3,6	81,5	60,2	38,5				55,4	69,2	2,9	-5,2
Russie	RU	49,2	-1,0		42,5		1,8	98,5		53,5	0,0		1,0				
Serbie	RS													44,6	63,0		
Slovaquie	SK	50,1	-1,0	45,7	45,0	-6,4	5,2	91,7	76,4	40,2				51,3	68,4	-8,4	-4,6
Slovénie	SI	49,4	-0,4		40,6		-8,4	97,3	70,6	32,9	12,6	10,6	11,8	52,9	66,0	-1,2	-1,7
Suède	SE	50,3	-3,5	58,5	42,6	-0,9	3,4	80,8	56,9	41,7	8,5	-1,5	4,1	59,1	67,5	-2,2	-1,7
Suisse	CH	47,4	1,5	43,9	36,9	4,0	2,4	77,8	45,6	27,5	10,9	3,7	13,2	59,3	75,1	10,0	-4,2
Tadjikistan	TJ	40,2						63,6	46,7	32,5							
Turkménistan	TM																
Turquie	TR	39,7	0,4		38,0		-0,4							24,8	72,2	-11,1	-8,2
Ukraine	UA	48,3						98,3	78,6					57,0	67,9		

[1] Selon le pays les donnés se réfèrent à des années différentes. Elle ne sont pas relevées annuellement et ne changent pas essentiellement sur une période de 5 ans.
Les remarques sur les particularités des pays concernant les données se trouvent dans des annexes séparées (Remarques concernant les cartes et Remarques concernant les graphiques).

Source: UNECE Gender Statistics Database

Employé·e·s à temps partiel selon le sexe		Evolution de la part des employé·e·s à temps partiel selon le sexe		Taux de sans-emploi selon le sexe		Evolution du taux de sans-emploi selon le sexe		Différences salariales entre femmes et hommes	Evolution de la différence salariale entre femmes et hommes	Temps consacré au travail remunéré et non rémunéré selon le sexe						Part des femmes dans les parlements nationaux	Evolution de la part des femmes dans les parlements nationaux
En % des femmes et des hommes actives·actifs occupé·e·s		En % des femmes et des hommes actives·actifs occupé·e·s		Personnes de 15 ans et plus en %		Personnes de 15 ans et plus en %		En %	En %	Personnes de 15 ans et plus en heures par semaine						En %	En %
2004		1995–2004		2005		1990–2005		2004	1995–2004	2000–2004[1]						2006	1995–2006
C9	C10	G6		C11	C12	G7		C13	G8	G9–G12						C14	G13
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			Femmes: Rémunéré	Femmes: Non rémunéré	Femmes: Temps total	Hommes: Rémunéré	Hommes: Non rémunéré	Hommes: Temps total		
				17,5	12,4	6,6	4,0	34,6								7,1	0,0
41,6	6,6	7,8	3,0	10,9	11,4	4,8	7,4			14,4	28,8	43,2	23,5	15,5	39,0	31,8	1,0
				12,0	4,6			46,6		10,1	38,2	48,3	36,3	7,4	43,7	5,3	-1,0
37,8	4,8	11,0	1,0	5,4	4,9	1,8	1,9									33,9	12,0
				1,6	1,3											11,3	-0,7
40,5	6,8	10,7	4,0	9,5	7,6	-1,9	3,0			14,5	30,2	44,7	23,1	16,7	39,8	34,7	22,0
				2,0	1,0			18,8	-2,1							29,1	
																16,7	
2,5	2,0	1,5	1,3	11,5	12,5			18,8								22,1	
								30,1	2,8							20,8	
13,4	4,8			6,5	4,4	4,0	3,0	26,9	-3,1							14,3	
11,2	6,3			13,8	11,6			10,7		39,3		39,3	41,6		41,6	21,7	13,8
33,7	12,1	-1,7	1,8	5,3	4,4	-3,6	-3,4									36,9	3,9
17,9	2,8	1,4	0,2	12,2	7,0	-12,0	-5,0	15,9	-1,7	14,4	36,3	50,7	30,3	13,4	43,7	36,0	11,3
10,7	5,3	1,0	-0,7	7,1	8,8	6,4	8,2			17,2	38,0	55,2	25,1	23,2	48,3	18,8	7,9
								21,4	-5,8							15,2	3,5
								19,5	1,5							37,5	4,0
				10,1	8,2	-1,9	1,2									12,2	6,3
				12,6	14,8			46,2								9,4	3,4
8,0	2,4	-0,4	-0,4	15,3	6,1	3,6	1,8									13,0	6,7
6,3	3,2	2,0	1,6	7,4	7,0			13,7	-6,2	16,2	32,1	48,3	24,2	16,8	41,0	10,4	-0,7
31,5	6,2	8,5	0,7	4,0	4,6	-11,0	-9,0			32,1		32,1	41,3		41,3	13,3	0,0
								36,9								33,3	7,9
								36,7								14,2	6,7
25,0	4,8	12,2	1,9	10,0	6,2	-5,7	-0,2			10,3	24,0	34,3	21,0	4,6	25,6	17,3	6,2
				9,6	6,7			38,1								10,4	-3,0
				9,1	7,4			33,4	6,7							0,0	-1,4
13,2	7,7	0,9	-4,1	8,8	9,0			15,6	-5,9							21,0	12,0
10,4	6,5			8,4	8,2			18,7	-9,2	24,6	31,4	56,0	33,0	15,1	48,1	22,0	4,0
36,4	2,7	15,7	1,7	5,8	3,5	3,4	2,3									23,3	6,6
				37,8	36,7											19,2	15,9
19,1	4,1			8,8	6,6											9,2	3,4
				6,0	8,7			28,7								21,8	17,0
				26,2	35,5											12,5	
45,4	14,6	-2,2	5,0	4,2	4,6	-0,6	-1,0	13,4		19,2	27,1	46,3	30,1	18,5	48,6	37,9	-1,5
																17,5	11,5
74,7	22,3	8,1	5,7	5,1	4,4	-5,8	-1,2	18,3	-5,8	12,0	36,0	48,0	30,0	20,0	50,0	36,7	4,0
14,0	8,2	0,7	-0,1	19,1	16,6					17,4	34,9	52,3	29,8	18,6	48,4	20,4	
16,3	7,1	4,7	2,9	8,7	6,7	2,2	3,4									21,3	8,3
8,3	2,3	-2,0	-0,7	9,8	6,5			25,1	2,3	35,7		35,7	40,6		40,6	15,5	5,2
11,2	10,2	-8,2	-0,2	6,4	7,8			11,0	-10,0							11,2	3,9
43,8	10,3	-0,4	2,6	4,3	5,1	-2,3	-2,1			16,3	29,1	45,4	29,3	15,3	44,6	19,7	10,5
				7,0	7,3	1,8	2,1	35,5								9,8	-0,4
11,3	8,8	0,2	1,8													12,0	
4,2	1,4	0,5	0,3	17,2	15,5			27,6		40,9		40,9	42,9		42,9	16,0	1,3
10,9	7,9	4,2	3,1	7,0	6,0					22,0	35,0	57,0	31,0	21,0	52,0	12,2	
36,1	12,0	-5,9	1,3	7,4	7,6	5,7	5,9			21,0	29,0	50,0	31,0	21,0	52,0	45,3	4,9
58,8	11,8	5,9	3,7	5,1	3,9	2,6	2,7	19,7	-4,2	15,0	32,0	47,0	30,0	19,0	49,0	26,0	4,5
																17,5	14,7
																16,0	-2,0
				9,7	10,5	2,1	2,8									4,4	1,5
				6,8	7,5			31,4	11,5							7,1	3,3

T2 Taux d'activité professionnelle selon le sexe et l'âge, en 2005, en %

	15–19		20–24		25–29		30–34		35–39	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Allemagne	27,0	32,7	66,5	73,1	73,5	86,0	74,4	95,0	78,7	96,4
Autriche	36,2	48,5	71,8	77,8	80,9	90,2	78,4	94,6	82,2	95,2
Belgique	7,7	11,9	56,1	63,1	83,6	93,0	83,0	94,6	81,7	95,1
Bulgarie	7,8	7,7	44,1	58,3	64,4	81,1	75,9	86,6	82,1	86,5
Canada[2]	54,9	51,8	76,1	79,8	81,2	90,3	81,5	93,1	81,4	93,2
Chypre[3]	7,5	12,6	68,5	74,9	81,5	95,8	80,5	96,3	76,8	97,0
Croatie[1]	14,1	18,2	54,4	68,2	74,4	91,3	83,7	92,3	80,3	90,6
Danemark	58,6	61,2	74,5	80,1	78,3	87,7	84,8	93,2	86,1	93,4
Espagne	18,9	27,4	61,8	72,1	79,6	89,9	74,9	94,5	70,1	94,8
Estonie[4]			52,8	70,0	70,2	91,9	76,4	93,6	81,7	90,1
Finlande[4]	32,9	28,7	66,8	72,7	78,3	89,6	79,9	92,6	84,2	93,2
France	11,6	19,4	56,7	66,1	78,4	91,7	78,9	95,2	81,4	94,9
Géorgie	14,3	23,6	35,6	59,3	53,3	87,2	67,8	88,7	72,5	92,1
Grèce	8,8	12,0	48,6	58,2	76,9	91,2	73,5	97,1	73,1	97,8
Hongrie	4,1	6,5	42,0	52,8	66,0	88,2	65,9	92,7	75,2	90,5
Irlande	25,5	31,0	70,5	79,1	79,8	92,0	74,4	93,8	66,3	94,2
Italie	9,6	16,0	45,7	59,7	63,8	82,1	69,4	92,1	67,8	94,5
Kazakhstan[1]	25,4	30,6	70,2	78,7	85,5	95,4	88,4	95,8	90,0	96,0
Lettonie	10,7	16,3	53,0	73,3	74,8	90,3	78,8	89,2	82,2	91,7
Lituanie		5,2	39,6	56,1	79,5	89,8	85,4	93,0	88,2	91,6
Luxembourg	5,2	10,3	46,4	54,4	81,6	89,1	77,5	98,8	74,0	98,7
Macédoine (l'ex-République yougoslave de)	11,9	16,8	42,2	59,1	62,0	83,3	65,5	90,0	66,0	91,3
Malte[6]	32,4	33,0	73,0	80,6	64,0	96,6	47,4	96,2	34,7	95,5
Norvège	48,7	45,4	70,7	75,3	80,0	87,7	82,4	91,1	83,6	91,2
Pays-Bas	60,7	60,4	81,1	82,4	85,3	92,8	82,2	95,9	79,8	95,1
Pologne	7,8	11,3	53,0	65,0	76,7	92,5	79,5	95,0	83,9	94,2
Portugal	14,8	20,6	58,2	68,3	85,3	90,3	88,1	95,0	83,8	95,5
République tchèque	7,7	10,2	48,6	65,6	65,3	93,7	73,5	97,3	86,2	97,0
Roumanie	11,5	18,2	42,4	55,2	69,3	82,6	73,3	89,3	77,3	91,3
Royaume-Uni	47,3	48,2	70,9	82,4	76,5	91,6	75,3	93,0	75,8	92,6
Serbie	15,4	22,5	45,3	58,9	68,6	83,8	80,3	96,1	82,2	94,2
Slovaquie	7,6	8,8	55,5	70,7	68,1	93,9	77,6	95,9	85,9	97,1
Slovénie	13,6	19,0	56,4	67,1	86,2	89,6	92,1	96,6	93,5	96,3
Suède[5]	36,2	27,6	68,5	73,4	83,2	88,9	84,6	94,2	88,1	95,1
Suisse	51,5	55,1	78,2	77,8	86,8	93,3	78,7	97,0	78,1	97,0
Turquie[2]	18,0	36,0	32,0	73,2	31,4	92,9	29,0	94,9	30,3	95,0
Ukraine	14,8	18,1	55,8	71,1	73,5	89,2	77,3	88,6	82,4	89,0

[1] Les données se réfèrent à 2004.
[2] Les données du groupe d'âge 65–69 se réfèrent au groupe d'âge 65+.
[3] Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
[4] Les données se réfèrent à la population de 15 à 74 ans.
[5] Le groupe d'âge 15–19 se réfère à 16–19.
[6] Les données du groupe d'âge 60–64 se réfèrent au groupe d'âge 60+.

Source: UNECE Gender Statistics Database

40–44		45–49		50–54		55–59		60–64		65–69		70+	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
83,5	95,9	82,9	94,6	78,4	91,3	64,5	82,2	22,9	40,6	4,8	8,5	1,7	4,3
82,9	95,1	82,3	92,5	70,9	87,4	39,0	65,2	8,3	20,2	3,7	9,0		4,1
78,5	93,3	73,3	91,6	61,0	85,0	33,8	57,6	9,8	24,0	1,7	5,7	1,1	3,0
84,2	84,4	80,6	82,8	73,7	77,8	45,1	63,6	7,7	32,6	2,8	7,5		3,4
83,1	92,6	82,2	91,4	77,1	88,0	60,4	76,2	35,0	53,9	5,0	12,1		
79,9	94,7	73,3	94,9	65,0	92,6	42,7	84,5	20,9	59,4	8,8	30,4	5,3	17,4
79,6	86,8	75,4	85,4	57,0	79,6	31,4	60,2	14,3	28,3	10,4	15,0	4,3	6,5
87,4	93,2	86,4	92,5	82,8	89,2	79,9	86,3	29,1	47,6	8,4	19,0		10,5
68,5	93,7	63,3	91,9	52,2	88,3	37,7	75,5	20,4	48,8	2,8	6,9	1,1	2,4
90,4	90,5	92,6	87,2	85,8	80,9	72,9	73,9	39,7	51,6	19,4	27,3		
88,2	91,8	90,7	90,3	86,9	84,8	72,5	69,3	32,4	37,6	4,5	9,4	2,0	4,7
82,3	95,0	82,9	93,8	76,8	89,8	52,9	61,7	13,2	15,0	2,6	3,3	0,9	1,7
77,1	92,6	74,6	91,7	73,2	90,9	72,4	85,2	58,4	81,2	54,6	63,0		
70,7	96,4	61,9	95,0	50,8	89,5	32,9	73,0	20,7	45,4	4,9	15,5	1,4	5,3
79,1	87,2	78,4	81,1	70,3	73,6	43,4	59,6	9,8	21,2	2,3	6,0		2,1
66,8	93,1	66,1	91,9	59,6	86,5	46,5	74,8	27,7	58,6	7,4	23,5		12,8
65,4	95,2	61,0	93,8	51,4	87,8	32,2	57,4	9,4	28,8	2,9	11,8	0,9	5,1
91,5	95,5	88,8	93,6	82,6	91,8	61,9	84,9	23,4	50,7	13,6	19,5	3,4	6,0
88,2	89,8	85,3	89,6	81,8	85,5	64,8	77,8	33,0	43,3	13,7	28,4		13,6
90,7	91,8	87,3	87,9	82,0	84,9	66,6	73,0	22,6	54,0	6,6	11,9		
71,9	97,4	69,9	94,6	57,6	92,5	36,7	58,2	11,0	15,1				
68,2	90,9	66,4	90,4	53,4	83,7	30,3	66,6	10,6	37,2	4,5	9,6	2,3	5,3
32,5	95,6	31,4	89,7	22,8	87,4	18,9	72,2		26,7				
85,4	90,8	83,7	89,5	81,8	88,5	70,5	81,5	48,4	59,7	16,6	23,5		
79,6	94,4	77,7	93,4	69,8	90,8	50,1	78,3	18,0	33,8	5,4	13,5	1,6	7,8
84,0	91,8	79,2	85,5	58,9	75,0	26,6	49,7	13,6	26,2	7,0	14,8	3,8	8,4
82,1	93,0	78,6	93,3	70,9	86,8	53,1	73,1	37,9	49,5	21,4	35,2	14,9	24,4
90,9	95,8	91,6	94,6	87,3	90,8	48,7	82,7	12,9	34,3	6,0	11,3	1,7	5,6
73,7	88,6	71,1	85,5	59,2	76,8	39,1	58,2	26,8	35,8	22,8	27,2	19,7	23,5
79,3	91,1	81,1	90,3	76,1	87,4	63,2	78,3	31,2	55,7	10,7	19,2	4,0	7,1
80,7	95,3	75,0	91,1	59,9	82,3	32,0	69,0	13,3	36,7	10,7	18,4	6,8	14,5
91,6	95,7	89,6	92,1	82,5	88,2	26,9	80,0	7,6	22,0		4,8		
90,5	94,6	86,7	90,6	70,3	79,3	27,3	62,7	9,8	22,9	8,9	15,3	6,6	12,8
89,3	93,7	88,1	92,7	85,3	89,1	79,5	85,8	56,9	65,1	8,8	19,1	2,2	8,6
81,3	96,4	85,2	95,0	78,7	94,3	70,4	88,5	42,8	64,7	11,2	20,2	4,8	12,7
28,7	93,5	25,8	82,6	21,9	65,6	18,4	53,0	15,3	40,1	11,8	33,1		
84,7	87,4	81,1	84,3	72,9	79,1	37,6	67,6	24,7	32,2	17,3	22,7		

Remarques concernant les graphiques

Graphique 1

AL, HR, IS, IT: les données se réfèrent au niveau 3 de la classification ISCED 1997.

AM, BA, CZ, HR, LU, MK, RU: 2003/04: les données se réfèrent à 2002/03.

AT, IT: 1995/96: les données se réfèrent à 1994/95.

BE, DE, TR: 1995–1996: les données se réfèrent à la classification ISCED 1976.

CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

IE: 1995/1996: les données se réfèrent au niveau 3 de la classification ISCED 1997.

IS, LV: 1995/1996: les données se réfèrent au niveau 3 de la classification ISCED 1976.

MD: couverture géographique: la région de Transnistrie est exclue depuis 1993.

Graphique 2

AL: niveau 6 de la classification ISCED 1997 n'existe pas.

AL, AM, AZ, GE, MT, RU: 2003/04: les données se réfèrent à 2002/03.

CY: le niveau 6 de la classification ISCED 1997 est inclus dans le niveau 5A. Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

GR: 2000/01: les données se réfèrent à 2001/02.

RO: 2000/01: les données du niveau 6 de la classification ISCED 1997 ne sont pas disponibles.

Graphique 3

AM: 1995/2000 – rupture de série: les données à partir de 2000 incluent les écoles publiques et privées.

AZ: 2003/04: les données se réfèrent à 2002/03.

CH: les données incluent seulement ISCED 5A et 6, pas ISCED 5B (cf. définition).

CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

FI: 1995: le niveau primaire est inclus dans le niveau secondaire.

HU: 1995/96: les données pour le degré primaire se réfèrent au niveau 1 + 2 de la classification ISCED; les données pour le degré secondaire se réfèrent au niveau 3 de l'ISCED.

IS: 1995/96: les données pour le degré primaire se réfèrent au niveau 1 + 2 de la classification ISCED; 1990/95 – interruption de série: changement de méthode.

SI: 1995/96: le degré primaire correspond aux niveaux 1 + 2 de la classification ISCED; le degré secondaire correspond aux niveaux 3 + 4 de l'ISCED.

Graphique 4

AT: rupture de série: depuis 1995 les données du marché de l'emploi sont basées sur les concepts ILO/EUROSTAT; avant 1995 le concept de subsistance était utilisé.

CH: 1990: les données proviennent du recensement.

CZ, HR, SI: 1990: les données se réfèrent au recensement 1991.

EE: 1990: les données se réfèrent à la population de 15 à 69 ans; 2005: les données se réfèrent à la population de 15 à 74 ans.

FI: les données se réfèrent à la population de 15 à 74 ans.

IT: rupture de série: les séries temporelles de l'enquête italienne sur la population active (EPA) sont homogènes depuis octobre 1992. A cette date, l'EPA a subi des modifications méthodologiques importantes: 1) dans les définitions a) la population active inclut désormais les personnes de 15 ans et plus (auparavant 14 ans et plus); b) le chômage se base maintenant sur les personnes ayant activement recherché un emploi dans les 30 derniers jours (auparavant 6 derniers mois);

2) dans la procédure de contrôle;
3) dans la stratification de l'échantillon.

KG: 2005: les données se réfèrent à 2004.

KZ, LT, LV, MD: 1990: les données se réfèrent au recensement 1989.

LV: 2000/2001 – rupture de série: correction des chiffres de la population sur la base du recensement 2000 et recalculation de la population active.

MD: 2005: la région de Transnistrie et la ville de Tighina ne sont pas incluses depuis 1997.

RO: 1990: estimations officielles de données administratives.

SE: 1990: les données se réfèrent à la population de 16 à 64 ans; 2005: les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.

TR: 1990: les données se réfèrent à la population de 12 ans et plus.

US: les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.

Graphique 5 CA, TR: les données du groupe d'âge 65–69 se réfèrent au groupe d'âge 65+.

CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

EE, FI: les données se réfèrent à la population de 15 à 74 ans.

HR, KZ: les données se réfèrent à 2004.

MT: les données du groupe d'âge 60–64 se réfèrent au groupe d'âge 60+.

SE: le groupe d'âge 15–19 se réfère à 16–19.

Graphique 6 BE: 2000/2001 – rupture de série: jusqu'à 2000 seulement salarié·e·s, depuis 2001 toutes les personnes actives occupées.

BG: jusqu'en 2000 sont considérées comme employées à temps partiel les personnes accomplissant généralement un travail rémunéré de moins de 30 heures par semaine; depuis 2001 c'est défini par autoévaluation.

GR: 2004: les données se réfèrent à 2003.

LV: 1995: les données se réfèrent à 1996. 2000/2001 – rupture de série: correction des chiffres de la population sur la base du recensement 2000 et recalculation de la population active.

Graphique 7 AL: les données se réfèrent aux chômeurs inscrits, fin de l'année.

AL, BG, TR: 2005: les données se réfèrent à 2004.

AT: 1990: définition nationale. Rupture de série: depuis 1995 les données du marché de l'emploi sont basées sur les concepts ILO/EUROSTAT; avant 1995 le concept de subsistance était utilisé.

CH: 1990: les données se réfèrent à 1991.

CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement. 1995/2000 – rupture de série: changement de méthode.

GB: les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.

RU: 1990: les données se réfèrent aux chômeurs inscrits.

SE: 1990: les données se réfèrent à la population entre 16 et 64 ans. 1995/2000 – rupture de série: changement de méthode. 2005: les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.

Graphique 8 BY: méthode de collecte: données d'entreprises (entreprises non publiques exclues).

CH: les données pour 2004 ne sont pas encore dans la UNECE Gender Statistics Database. 1995: les données se réfèrent à 1994. Composantes du salaire: salaire brut de base, allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/12 du 13e salaire et 1/12 des paiements spéciaux annuels.

CY: les allocations familiales et la valeur de paiements en nature sont incluses dans les données. Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

CZ: 1995: les données se réfèrent à 1996.

ES: les données se réfèrent au revenu net.

ES, RO: 2004: les données se réfèrent à 2003.

HU: 2004: les données se réfèrent aux entreprises avec 5 employé·e·s ou plus. 1995: entreprises avec 20 employé·e·s ou plus.

KG: méthode de collecte: données d'entreprises.

NL: les paiements pour les heures supplémentaires sont exclus.

RO: dans le salaire brut moyen est inclus tout paiement en espèces et en nature.

US: les données se réfèrent à la médiane du salaire hebdomadaire courant.

Graphiques 9 à 12 BE, DE, GB, HU, PL: les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans; travail rémunéré: y compris le temps investi pour les études à l'école et dans le temps libre.

LT: les données se réfèrent aux personnes agées de 20 à 74 ans.

NL: les données se réfèrent aux personnes agées de 25 ans et plus.

SE: les données se réfèrent aux personnes agées de 16 à 64 ans.

SI: travail rémunéré: y compris étudier et apprendre.

Graphique 13 DE: 1995: les données se réfèrent à 1994.

ES, GR, IL, IT, LT, RO, US: 1995: les données se réfèrent à 1996.

GE: couverture géographique: l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud (Tshinvali) sont exclues depuis 1993.

MD: couverture géographique: la région de Transnistrie est exclue depuis 1993.

Remarques concernant les cartes

Carte 1
AL, HR, IL, IS, IT: seulement ISCED 3.
AM, BA, CZ, HR, LU, MK, RU: données 2002/03.
CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
MD: la région de Transnistrie est exclue depuis 1993.

Carte 2
AL, AM, AZ, GE, MT: données 2002/03.
CY: niveau 6 ISCED 1997 inclus dans niveau 5A, les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

Carte 3
AL: le niveau 6 ISCED 1997 (doctorats) n'existe pas.
AL, AM, AZ, GE, MT, RU: données 2002/03.
CY: niveau 6 ISCED 1997 inclus dans niveau 5A (carte C 02), les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

Carte 4
AM, AZ, BA, DK, GE, HR, IS: données 2002/03.
CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

Carte 5
AM, AZ, BA, GE, HR: données 2002/03.
CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

Carte 6
AM, AZ, GE, HR: données 2002/03.
CH: seulement ISCED 5A et 6, ISCED 5B non compris (cf. définition).
CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

Cartes 7 et 8
CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
EE, FI, IS: population de 15 à 74 ans.
MD: la région de Transnistrie et la ville de Tighina ne sont pas incluses depuis 1997.
SE: les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.

Cartes 9 et 10
BG: jusqu'en 2000 sont considérées comme employées à temps partiel les personnes accomplissant généralement un travail rémunéré de moins de 30 heures par semaine; depuis 2001 auto-évaluation.
CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
GR: données 2003.

Cartes 11 et 12
AL, AM, AZ, BY: chômeurs inscrits, fin de l'année.
AL, BG, MK, TR: données 2004.
CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
GB: population de 16 ans et plus.
GE: l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud (Tshinvali) sont exclues depuis 1993.
MD: la région de Transnistrie est exclue depuis 1993.
SE: les données se réfèrent à la population de 16 ans et plus.
UA: population de 16 à 70 ans.

Carte 13
BG: employé·e·s sous contrat.
BG, ES, RO, RU: données 2003.
BY: données d'entreprises (entreprises non publiques exclues).
CH: données 2004 pas encore disponibles dans la UNECE Gender Statistics Database. Composantes du salaire: salaire brut de base, allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/12 du 13e salaire et 1/12 des paiements spéciaux annuels.
CY: allocations familiales et paiements en nature incluses. Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
ES: revenu net.
GE: l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud (Tshinvali) sont exclues depuis 1993.

HR: employé·e·s dans le commerce et l'industrie exclu·e·s.

HU: entreprises de 5 employé·e·s ou plus.

MD: entreprises de 20 employé·e·s ou plus. La région de Transnistrie est exclue depuis 1993.

NE: paiements pour heures supplémentaires exclus.

NO: allocations variables, primes et commissions incluses; paiements pour heures supplémentaires exclus.

RO: dans le salaire brut moyen est inclus tout paiement en espèces et en nature.

Carte 14

CY: les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

GE: l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud (Tshinvali) sont exclues depuis 1993.

MD: la région de Transnistrie est exclue depuis 1993.

Liste des sigles des pays

Sigles officiels des noms de pays selon ISO 3166

(norme internationale des codes pour la représentation des noms de pays)

par ordre alphabétique

AL	Albanie
AM	Arménie
AT	Autriche
AZ	Azerbaïdjan
BA	Bosnie-Herzégovine
BE	Belgique
BG	Bulgarie
BY	Biélorussie
CA	Canada
CH	Suisse
CY	Chypre
CZ	République tchèque
DE	Allemagne
DK	Danemark
EE	Estonie
ES	Espagne
FI	Finlande
FR	France
GB	Royaume-Uni
GE	Géorgie
GR	Grèce
HR	Croatie
HU	Hongrie
IE	Irlande
IL	Israël
IS	Islande
IT	Italie
KG	Kirghizistan
KZ	Kazakhstan
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
LV	Lettonie
MD	Moldavie
ME	Monténégro
MK	Macédoine (l'ex-République yougoslave de)
MT	Malte
NL	Pays-Bas
NO	Norvège
PL	Pologne
PT	Portugal
RO	Roumanie
RS	Serbie
RU	Russie
SE	Suède
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
TJ	Tadjikistan
TM	Turkménistan
TR	Turquie
UA	Ukraine
US	Etats-Unis
UZ	Ouzbékistan

Pays représentés dans les cartes, pour lesquels il n'y a pas de données disponibles dans la UNECE Gender Statistics Database:

AD	Andorre
DZ	Algérie
IQ	Iraq
IR	Iran
JO	Jordanie
LB	Liban
LI	Liechtenstein
MA	Maroc
MC	Monaco
SA	Arabie saoudite
SM	Saint-Marin
SY	Syrie
TN	Tunisie
VA	Cité du Vatican